

REDACTION ET
ADMINISTRATION

28, Avenue de Pérolles

TELEPHONES

Rédactions : 13.09

Abonnements : 3.79

Compte post. No 54

PRIX DES ABONNEMENTS :

1 m 3 m 6 m 12 m.

Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—

Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

PUBLICITAS S. A.

Fribourg

Rue de Romont, 1

Téléphone 4.46

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne

Canton 8 % et — Suisse 10 et

Etranger 12 et — Réc. 25 et

NOUVELLES DU JOUR

Les radicaux français

redoutent de rompre avec M. Doumergue.

Pronostics de crise gouvernementale en Belgique.

Le Japon contre la propagande communiste.

Le congrès du parti radical-socialiste français a été inauguré hier, jeudi, à Nantes, par M. Herriot, qui a cédé ensuite la présidence au sénateur Chautemps, à qui cet honneur a été fait pour le consoler de ses récents déboires.

La commission du congrès chargée de la question de la réforme de l'Etat a présenté ses conclusions, qui s'opposent au projet de M. Doumergue de conférer au président de la République le droit de dissoudre la Chambre des députés avec ou sans l'assentiment du Sénat. La commission admet cependant la nécessité de renforcer le pouvoir exécutif.

M. Herriot s'emploie activement à ménager un accommodement entre la gauche radicale et le gouvernement dont il fait partie. Il sait bien qu'il serait très dangereux pour le parti radical de pousser les choses à l'extrême et de mettre le pays en devoir de choisir entre lui et M. Doumergue.

Aussi disait-on, hier soir, qu'une transaction n'était pas impossible au sujet de la réforme constitutionnelle. Le parti radical admettrait, à certaines conditions, que le président de la République eût le droit de dissoudre la Chambre, sur la proposition du gouvernement, sans consulter le Sénat.

Le gouvernement belge, formé de catholiques et de libéraux, n'est pas très solidement assis. L'opposition socialiste est puissante à la Chambre et au Sénat. La Chambre compte 79 catholiques, 24 libéraux, 73 socialistes, 8 Flamands antigouvernementaux et 3 communistes. Le Sénat est composé de 74 catholiques, 63 socialistes, 21 libéraux et 1 Flamand antigouvernemental.

La majorité ministérielle est donc faible ; par surcroît, elle n'est guère homogène, car il faut un grand effort de bonne volonté aux catholiques pour s'entendre avec les libéraux, qui sont animés d'un très mauvais esprit en matière religieuse.

Les informations de Bruxelles font craindre que la rentrée du Parlement, le 13 novembre, ne soit le signal de débats critiques pour le gouvernement sur la question du budget, qui ne peut être mis en équilibre qu'au prix de mesures impopulaires, comme la réduction des traitements.

Si le cabinet Broqueville venait à choir, le roi, dit-on, inaugurerait un nouveau système de gouvernement d'allures dictatoriales.

Le Japon n'a pas été épargné par la propagande de Moscou. Toutefois, dans ce pays, le mouvement communiste a revêtu des formes particulières, adaptées à la mentalité du peuple nippon.

La révolution qui, vers le milieu du XIX^{me} siècle, brisa le régime féodal japonais, abolit avec lui l'ancienne division du peuple en quatre classes : chevaliers, paysans, artisans et marchands, mais elle ne réussit pas à le diviser en deux classes opposées : bourgeoisie et prolétariat, d'après la formule européenne.

Ces deux classes, bien qu'existantes au Japon sous le régime du capitalisme moderne, n'y sont point en guerre permanente comme ailleurs, mais s'accordent grâce à la discipline innée du peuple japonais. Même actuellement, alors que la propagande russe a fait tout le possible pour inoculer aux ouvriers japonais les idées de Moscou, il n'est pas rare de voir un général jouer aux échecs avec un menuisier, ou bien un ministre faisant une partie de pêche avec un cordonnier, son voisin.

C'est pourquoi les premiers essais de la propagande communiste, s'adressant au prolétariat, n'ont pas eu beaucoup de succès. Les efforts des agents étrangers se sont brisés aussi bien contre la nature du peuple que contre les conditions spéciales de la vie japonaise.

Mais l'insuccès n'a pas refroidi le zèle des

agents de la III^{me} Internationale, pour laquelle le Japon fut toujours le principal obstacle à la conquête de l'Asie, et ils ont essayé, non sans succès, d'un autre moyen.

Abandonnant le prolétariat, ils se sont introduits dans les cercles intellectuels japonais et y ont renouvelé leur propagande, cette fois-ci avec un succès considérable. Plus imprégnés des idées occidentales, les jeunes intellectuels, surtout ceux qui appartiennent à des familles riches, se sont laissé séduire par les boniments des agents de Moscou, d'autant plus aisément que, renouvelant une manœuvre qui leur a souvent réussi, notamment en France, les bolchévistes ont su s'insinuer dans le corps enseignant.

La propagande communiste a atteint son apogée en 1930-1932, années qui ont été marquées par une grande agitation chez les étudiants, tandis que plusieurs professeurs et savants de marque publiaient dans la presse de gauche des articles incendiaires.

Devant la gravité de la situation, le gouvernement de Tokio a réagi avec autant de force que de promptitude. Les principaux agitateurs furent arrêtés et un « département des idées » fut créé au ministère de l'instruction publique, à l'effet de lutter contre la propagande subversive par une contre-propagande d'idées saines.

Ces mesures énergiques ont porté leurs fruits. Nombre d'agitateurs ont été persuadés par l'argumentation des collaborateurs du « département des idées ». Leurs grands chefs, MM. Sano et Nabeyama, dont l'influence dans les milieux communistes était sans limites, ont publié une lettre ouverte dans laquelle ils reconnaissent leurs fautes et formulent les points qui peuvent être considérés comme les lignes générales de l'organisation moderne du prolétariat japonais. Le principal de ces points spécifie que le prolétariat du Japon doit combattre la conception du « Komintern », qui met à la base de ses théories la lutte des classes.

Cette attitude des chefs a porté un coup très dur aux idées importées de Moscou et, aujourd'hui, on peut affirmer avec certitude que le marxisme est bien malade au Japon.

Mis en face des doctrines léninistes, les Japonais se sont montrés un peuple organisé et uni, chez lequel l'action énergique du gouvernement a coupé la route au communisme.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Les conversions à Vienne

Nous avons déjà fait une allusion aux nombreuses conversions que l'on enregistre dans la capitale de l'Autriche. Voici à ce sujet quelques nouveaux renseignements. Depuis le 1^{er} janvier 1928 jusqu'au 1^{er} juillet 1934, le nombre de ces conversions s'est élevé à un millier environ, c'est-à-dire 447 conversions d'Israélites, 366 de protestants, le reste d'anglicans, de dissidents de l'Orient et de païens. Le nombre de ces conversions va en augmentant depuis 1930, comme en témoignent les chiffres suivants pour la période de 1930 à 1934 : 73,102,123,160. Au cours du premier semestre de 1934, le nombre des conversions s'est élevé à 230, dont 152 d'Israélites. On prévoit encore une centaine de conversions d'Israélites d'ici à la fin de l'année ainsi que quelques dizaines de conversions de protestants.

Beaucoup de ces convertis, surtout des israélites, aiment à recevoir le baptême dans la chapelle du couvent de Notre-Dame de Sion (paroisse de Saint-Udalric, septième arrondissement de la ville). La raison en est le souvenir de la prodigieuse conversion des deux frères Ratisbonne, deux juifs qui, une fois convertis, fondèrent la congrégation des Sœurs de Notre-Dame de Sion qui se vouent principalement à la conversion des fils d'Israël.

A côté de l'instruction religieuse qui se donne dans les paroisses, on a dû ouvrir à Vienne plusieurs cours d'instruction religieuse à l'usage des néophytes, dont la conversion au catholicisme s'entoure d'ailleurs de toutes les mesures de précaution et même de sévérité.

La lutte éternelle

Le monde actuel se divise en deux camps : d'un côté, les gens qui n'ont rien appris ou plutôt qui n'ont pas le courage d'apprendre ; de l'autre, ceux qui sentent qu'il faut absolument faire quelque chose et qui font effectivement ce qu'ils croient le plus propre à les sauver, mais sans que cela dépasse les suggestions d'un empirisme à courte vue. A l'extérieur de ces deux groupes, il y a les catholiques, qui ne peuvent opter ni pour l'un, ni pour l'autre, parce que, d'une part, ils ne sauraient vivre sans morale et sans préoccupation spirituelle et que, d'autre part, ils sauraient encore moins se contenter d'une morale exclusivement humaine.

Mais le malheur est précisément que la doctrine catholique, visant plus haut que la destinée temporelle de l'humanité et plaçant sa vérité au cœur de ce qui est éternel, sans pour autant négliger les idéaux de la société terrestre, ne s'impose pas toujours comme un impératif catégorique à tous ses adhérents, trop peu instruits parfois, mal renseignés, anémiés par le long malaise actuel et prenant trop volontiers les tentatives de retour à une morale, pour le retour à la morale. Ils ne s'aperçoivent pas, les malheureux, que leur morale platonique, velléitaire, les assimile aux pires avilisseurs de la société contemporaine.

Ces avilisseurs, ce sont tout d'abord ces immoralistes notoires, ces anarchistes intellectuels que sont, par exemple, les prophètes du communisme et de l'irrégion. De ceux-là, on se défie chez nous, et leur action, pour réelle qu'elle soit, n'est guère plus nuisible que celle de ces gens de cauteleuse apparence qui n'ont d'avoué que le culte immodéré du progrès, par quoi ils se rendent sympathiques au plus grand nombre. Leur fonction est de faire servir les découvertes de la science à l'avilissement du caractère et à l'exacerbation des passions mauvaises qu'ils sollicitent avec des moyens sans cesse renouvelés. Il s'agit pratiquement de cultiver le désir invétéré de jouissance qui est au fond du cœur de l'homme et, en lui offrant d'y satisfaire toujours mieux, d'étouffer dans ce cœur toute protestation spirituelle. C'est l'empoisonnement lent, l'intoxication sans histoire. Ce poison se boit à plusieurs sources.

Vous, catholiques pratiquant, pensez-vous sincèrement qu'il soit indifférent que vous lisiez régulièrement tel journal où il n'est jamais question de votre religion, sauf à la mettre sur le même pied que telle autre « expérience » honorable peut-être, mais de portée tout humaine ? Vous feuillotez un illustré, comme il en existe tant actuellement ; pensez-vous que les images qu'il vous offre parfois n'ont aucune influence sur votre sensibilité ? Il y a des spectacles de molesse, de sensualité, de luxe, de frivolité, d'insouciance qui, mieux qu'une provocation ouverte, auront raison de votre énergie. Et je ne parle pas des textes : en général, ils évitent tout sujet sérieux, parce qu'ils savent qu'ils ne peuvent unir que par en bas, ensuite parce qu'il faut avant tout et surtout « distraire » — entendez ce mot dans son vrai sens étymologique c'est-à-dire : détourner.

Le cinéma, trop souvent, ne cherche, lui non plus, pas autre chose. Voyez la rareté des films qui font penser et l'abondance, par contre, des spectacles, dont on sort amoindri, honteux de soi.

S'il est ainsi des gens qui n'ont pas le courage de résister aux intoxications, il en est heureusement d'autres qui ont pris délibérément le parti de la morale, qui combattent vaillamment pour sa restauration, mais qui s'imaginent encore qu'une coalition des gens d'ordre suffira.

Action et réaction. Lois nécessaires de la guerre. Mais le danger est qu'on croie découvrir dans une morale toute naturelle et pragmatique le remède à une déviation d'origine religieuse. Le danger est que, après avoir détourné l'orage, on se fie à ses canons à grêle. Comment expliquer autrement que des catholiques, par ailleurs intelligents, se désaffectent des partis traditionnels pour se jeter dans des « fronts », dans des ligues qui n'ont, en fait de principes moraux, qu'une commune aversion pour le désordre, sans pour autant qu'un accord quelconque les unisse autour d'une croyance ferme ?

Lorsqu'on récapitule de la sorte les erreurs et les tentations qui courent le monde, comme si tous les diables à la fois avaient reçu licence de soudain l'envahir, servis par les machines dont l'homme s'est fait esclave après les avoir divisées, on ne peut s'empêcher de se tourner vers l'Eglise qui a les paroles de vie pour orienter notre route vers les réalités invisibles et lutter contre le mal qui a corrompu si profondément la société humaine. L. R.

Pour l'enseignement supérieur catholique

Dans notre intelligence doit se trouver la vérité, lumière de la vie, et parce qu'à l'origine nous ne sommes que ténèbres, un attrait insatiable nous pousse vers cette lumière. Comment ce désir se trouve-t-il réalisé ?

Nos premiers parents avaient reçu de Dieu la plénitude de la science humaine, mais, sous l'instigation du tentateur, ils en désirent une autre déréglée, qui, pensaient-ils, devait les rendre semblables à des dieux. Trompés, déçus, loin d'obtenir une science divine, ils ne conservèrent pas même intacte leur science humaine.

Au cours des siècles, on essaya de reconquérir la vérité perdue. Mais on n'y parvint que peu à peu, à travers des errements nombreux et douloureux, dont l'un des plus funestes fut l'opinion qu'il fallait laisser toute liberté à la pensée elle-même et, par conséquent, à la parole et à l'action. Ce laisser-aller connut l'apogée de ses effets à la fin du XIX^{me} siècle.

Tandis qu'une misère exagérée inclinait vers la terre des foules de travailleurs, des richesses inouïes entraînaient une élite vers les jouissances ; tous mûrissaient pour le matérialisme. Les progrès matériels manifestaient des irradiations nouvelles. En une société matérialisée, des déterminations qu'on aurait cru plus libres prétendaient s'expliquer uniquement par des influences sensibles. Pour être moins gêné, on supprima la notion de péché. « La pensée est une sécrétion du cerveau comme la digestion vient de l'estomac. Il faut favoriser tout ce qui donnera son maximum de puissance à ces forces vitales. Ce qui les limite comme la famille, la religion, doit être supprimé. On n'admet plus la liberté d'agir ou même de penser. Le mensonge et le crime sont légitimes quand ils aident à l'épanouissement de cette domination de la matière servie par l'esprit. » Lorsqu'elle se sera implantée efficacement, on pourra l'appeler selon la forte expression biblique, le « Règne de la Bête ».

Epouvantés de ces conclusions, ceux qui en sentent les monstruosités essayent de susciter, comme on dit, des fronts nouveaux... Certains efforts sont louables.

Il en est qui veulent créer un front commun. Mais cela restera inefficace tant que ceux qui y participeraient n'auront pas les mêmes conceptions, les mêmes principes, les mêmes bases.

Ce qu'il nous faut, c'est un front humain, une pensée humaine, un cœur humain puissant. De plus, pour aller vers Dieu, une petite part de lumière divine. Le Verbe, la lumière incréée, s'est incarné. Il est devenu l'exemplaire humain parfait. Lui, S. gesse incarnée, il est notre Lumière, notre Maître.

Ceux-là seuls seront sauvés, béatifiés, qui « porteront son nom écrit sur leurs fronts », c'est-à-dire qui, par la pensée et par la vie, seront devenus d'autres Christs.

La force chrétienne, nous la puiserons dans les sacrements et la prédication de l'Evangile, mais la pensée chrétienne qui formera les prédicateurs, les controversistes, les savants chrétiens, où la trouverons-nous le plus facilement, nous, Suisses, si ce n'est à notre université catholique de Fribourg ? C'est donc un devoir pour nous de la soutenir moralement et financièrement.

F. ANDRÉ GIGON,
recteur de l'Université.

Nouvelles diverses

Le gouvernement allemand et le gouvernement polonais ont convenu d'élever au rang d'ambassade leur légation respective à Berlin et Varsovie à partir du 1^{er} novembre.

Le congrès de la Légion américaine a voté une proposition demandant le payement immédiat de ce qu'on doit aux anciens combattants.

On mande de Stockholm que les Américains Georges Minot, William Murphy et Georges Whipple auront à se partager le prix Nobel de médecine.

Le lieutenant général Adolphe Cumont a été nommé chef d'état-major général de l'armée belge.

Le plébiscite sarrois

Londres, 26 octobre.

M. Hoffmann, directeur de la Neue Saar Post et le Père Franz Weber, deux des chefs catholiques du territoire sarrois, sont arrivés à Londres. M. Hoffmann a déclaré qu'il se pourrait que le plébiscite fût favorable aux adversaires de M. Hitler, mais qu'il serait fort utile que la France donnât l'assurance qu'elle ne ferait pas d'opposition à un second plébiscite qui pourrait avoir lieu dans une dizaine d'années.

Sarrebruck, 25 octobre.

La commission du plébiscite de la Sarre publie un communiqué au sujet de l'affirmation suivant laquelle près de cent mille personnes n'ayant pas droit de vote ont été inscrites sur les listes du plébiscite.

La commission déclare que le nombre total des personnes ayant droit de vote en Sarre peut-être évalué à environ 550.000. On peut émettre un doute sur 8000 personnes inscrites quant à leur droit de vote.

Sur les listes que l'on possède, 532.000 personnes se sont fait inscrire.

Les affirmations d'une partie de la presse sarroise ne reposent sur aucun fondement.

Les pourparlers navals

Londres, 25 octobre.

M. Norman Davis a fait visite à M. Macdonald, qui a convoqué aussitôt le ministre des affaires étrangères. Les Américains auraient insisté auprès des ministres anglais sur l'impossibilité d'admettre une modification du traité de Washington aussi radicale que l'exigent les Japonais. M. Norman Davis aurait aussi demandé au premier ministre de préciser la position britannique.

L'attitude conciliante des Anglais est susceptible d'être influencée par la nouvelle selon laquelle le gouvernement mandchou aurait décidé d'établir un monopole des pétroles. On considère cette initiative comme une contravention au régime de la porte ouverte que les gouvernements mandchou et japonais avaient promis à diverses reprises de respecter.

M. Roosevelt et les banquiers

Washington, 26 octobre.

Les membres du congrès de l'Association des banquiers ont vivement applaudi le discours de M. Roosevelt, que la presse commente élogieusement.

On considère que, grâce à des concessions mutuelles, la réconciliation des banquiers avec le président est achevée. Mais il semble que M. Roosevelt a su obtenir d'eux beaucoup plus qu'il ne leur a concédé, et s'il a notamment traité en termes très généraux de la nécessité de stabiliser les prix et les valeurs, il n'a pas parlé d'une stabilisation monétaire.

La victoire du président s'explique par le fait que les banquiers étaient, au fond, très désireux d'aboutir à un accord. Si le gouvernement a besoin d'eux pour obtenir des prêts à long terme dans de bonnes conditions, ils craignent vivement l'hostilité du prochain Congrès, dont de nombreux membres réclameront certainement un contrôle plus rigoureux des banques et même la nationalisation.

Aussi la position du président touchant leur sort futur est-elle déterminante.

FRANCE ET ITALIE

Rome, 25 octobre.

Un nouvel entretien a eu lieu mercredi à Paris entre l'ambassadeur d'Italie en France et M. Laval, ministre des affaires étrangères.

Le correspondant parisien de la Gazzetta del Popolo croit pouvoir assurer que M. Laval a donné à l'ambassadeur d'Italie des précisions plus exactes sur l'intention du nouveau ministre des affaires étrangères de continuer les négociations dans le même esprit de bonne volonté dont avait fait preuve M. Barthou.

UN NOUVEAU MINISTRE A TOKIO

Tokio, 25 octobre.

Le comte Hideo Kodama a été nommé ministre des affaires d'outre-mer. Jusqu'ici, ce ministère était dirigé par le premier-ministre, M. Okada. Cette nomination, a déclaré le premier-ministre, a été rendue nécessaire par le projet de réforme de l'administration japonaise en Mandchourie, ce ministère devant être dirigé par un homme expérimenté en matière coloniale.

Les Albanais d'Épire contre la Grèce

Athènes, 25 octobre.

Des informations de source sûre d'Argyrocastro rapportent que des groupes d'Albanais se sont livrés à des manifestations hostiles devant le consulat de Grèce en cette ville contre lequel ils ont jeté des pierres.

Le vice-consul de Grèce a protesté et en a référé à la légation grecque à Tirana, qui procédera aux démarches nécessaires auprès du gouvernement albanais.

L'attentat de Marseille

Une arrestation

Grenoble, 26 octobre.

La police de Grenoble a procédé à l'arrestation d'un agitateur italien prétendant se nommer Lucchi Viscardo, né à Rimini, le 31 août 1895, se disant comptable, sans domicile fixe. Cet individu, qui avait sur lui des pièces d'identité à trois noms différents, avait été signalé comme ayant, dans une réunion secrète tenue dans un café de la banlieue grenobloise, fait l'apologie de l'attentat de Marseille.

En outre, il avait convié les étrangers habitant Grenoble et la région à venir manifester, dimanche prochain, à l'occasion de l'anniversaire de la marche sur Rome, devant le consulat italien.

Lucchi Viscardo, qui a franchi les Alpes sans passeport, il y a deux mois, a vécu quelques jours à Paris, puis est venu résider à Grenoble, où il s'est affilié au groupe antifasciste. Il a été écroué à la maison d'arrêt.

Le général Georges

Marseille, 26 octobre.

L'état du général Georges, blessé lors de l'attentat qui coûta la vie au roi Alexandre et à M. Louis Barthou, s'est sensiblement amélioré ces derniers temps.

La mort du conseiller Prince

Paris, 25 octobre.

La commission parlementaire d'enquête pour les affaires Stavisky publie le mémoire que la partie civile a établi à la suite de la divulgation du rapport Guillaume.

La partie civile constate que, tandis que le juge poursuivait avec impartialité l'instruction d'une affaire particulièrement difficile, il semble que la police ait, dès l'origine, procédé avec un singulier parti pris. A partir du moment où le commissaire Guillaume fut appelé à assister le magistrat instructeur, les avocats ne furent plus tenus au courant du résultat des recherches. C'est ainsi qu'ils ne furent point convoqués à la reconstitution du crime à Dijon.

La partie civile a, par la suite, tout ignoré de l'élaboration du rapport Guillaume et n'a pu exercer son contrôle, à tel point qu'on peut se demander si, dans l'esprit de celui qui l'a voulu, il n'a pas été simplement destiné à une publication scandaleuse.

Le mémoire fait remarquer que jamais pareil travail n'a jusqu'à ce jour été osé par la police. Au lieu de se contenter de préparer le travail du magistrat instructeur, il porte des appréciations personnelles sur ses travaux.

Le rapport Guillaume n'a pas été établi pour le juge d'instruction. Il était destiné à frapper l'opinion par une immense publicité. Des analyses habiles en étaient sournoisement distribuées et, devant l'opinion publique avide de savoir, on affecta de subir une publication qu'on désirait.

Les avocats de la partie civile donnent quelques exemples des méthodes employées dans la confection du rapport, qui ne cite que des extraits de la relation faite par les gendarmes. Non seulement, dit le mémoire, les constatations sont présentées comme pouvant être tardives, mais encore le texte est dénaturé pour atténuer les éléments les plus caractéristiques qui conduisent à la découverte d'un crime.

D'autre part, M. Guillaume a opéré un retranchement capital pour faire oublier que, dès la première constatation, le couteau était taché de sang. La place de celui-ci, le fait que le cadavre ne portait aucune marque de coupure, prouve, en effet, que le sang qui recouvrait l'arme n'a pu être déposé que par une main étrangère immédiatement après l'écrasement.

Les avocats de la partie civile estiment que les premières constatations établissent : 1° que le conseiller Prince, déchaussé ou non, a été porté sur la voie (état des chaussures) ; 2° qu'une main étrangère est intervenue (couteau taché de sang, découvert à une place où il ne pouvait être élaboussé au moment du drame) ; 3° qu'il y a lieu de présumer que les poches retournées sont le résultat d'une fouille hâtive pour trouver dans la poche-revolver le portefeuille qui s'y trouvait généralement.

Le mémoire se fonde sur l'autopsie pour établir que le conseiller Prince a subi de force l'inhalation massive d'une substance volatile nécrasante, au moins deux heures avant sa mort.

Les avocats contestent ensuite les affirmations du rapport Guillaume touchant les constatations ferroviaires. Ils accusent le commissaire de tout subordonner à la nécessité de faire prévaloir la thèse du suicide.

« Il est impossible, disent les avocats de la partie civile, en l'état du dossier, d'affirmer que M. Prince n'a pas été guetté sur le quai de la gare de Dijon et qu'il ne s'est pas rendu au télégraphe après s'être entretenu avec quelqu'un qui l'eût abordé. »

Les avocats de la partie civile soulignent, en ce qui concerne l'emploi du temps du conseiller, que de nombreux témoins ont affirmé avoir aperçu, le 20 février, une automobile dans laquelle un homme se débattait, sans compter les témoignages constatant la présence de voitures suspectes et de trois inconnus à la mine

patibulaire à l'endroit même de l'attentat, qui ne se sont jamais fait connaître.

Tout esprit impartial est forcé de reconnaître, d'après les témoignages, qu'une surveillance étroite semblait être organisée autour du conseiller. La concierge de Mme Prince mère a indiqué qu'un homme, en janvier dernier, lui avait demandé le nom du médecin de cette dernière.

Les avocats reprochent à M. Guillaume d'avoir accueilli avec scepticisme le témoignage du gardien du square, qui vit deux individus surveiller la maison du conseiller et l'un d'eux l'aborder.

Les avocats soutiennent également que M. Prince n'aurait pas pu, lors de la communication téléphonique faite à sa femme, le matin du 20 février, pour appeler M. Prince à Dijon, déguiser suffisamment sa voix pour que ni sa belle-mère, ni sa femme ne pussent en reconnaître les intonations.

En ce qui concerne l'état moral du conseiller, les avocats déclarent que même des étrangers qui approchaient le conseiller ont noté l'équilibre de ses facultés et un enjouement incompatible avec une détermination fatale.

Enfin, les avocats repoussent les allusions du rapport Guillaume relatives à la vie privée du défunt.

La régence yougoslave

Belgrade, 26 octobre.

Le conseil de régence a adressé la proclamation suivante au peuple yougoslave :

Peuple yougoslave,

Nous sommes désignés par la volonté du défunt roi-chevalier Alexandre I^{er} l'Unificateur comme régents royaux de son auguste fils, prince-héritier de Yougoslavie, roi Pierre II, selon le paragraphe 2 article 42 de la constitution. Cette lourde charge, nous l'avons prise après avoir prêté serment selon le paragraphe 4, article 42, de la constitution, devant la représentation nationale, que nous serons fidèles à Sa Majesté le roi Pierre II et que nous veillerons au-dessus de tout à l'unité nationale, à l'indépendance de l'Etat et à l'intégrité du territoire de l'Etat.

En exerçant l'autorité royale, nous aurons toujours et uniquement devant les yeux les intérêts du trône et le bien de la Yougoslavie. Dans notre tâche pour le progrès de la Yougoslavie, nous sommes profondément persuadés que nous aurons avec nous notre peuple entier. Car nous avons eu l'occasion de voir dans ces moments difficiles et décisifs combien a été grand l'amour et la fidélité de tout le peuple envers son roi-chevalier l'Unificateur et le respect pour sa grande œuvre qu'il a accomplie avec tant de sacrifices.

Notre devoir est que, unis, nous consolidions et faisons prospérer notre pays bien-aimé d'avantage encore afin de pouvoir, fronts hauts et cœurs joyeux, le remettre au roi Pierre II quand il prendra sur ses épaules la lourde charge de la direction de l'Etat.

Toute sa vie et tous ses efforts, le défunt roi-chevalier l'Unificateur les consacra à son peuple. Il nous donna en même temps l'exemple et nous montra le chemin pour servir le bien et les intérêts de son peuple. Le sort a voulu que sa mort tragique découvrit au monde entier combien l'unité de notre peuple est consolidée et inébranlable.

Il nous incombe une grande tâche et une responsabilité historique pour conserver sa grande œuvre et être dignes de notre glorieux souverain.

Nous sommes convaincus que, dans cette lourde tâche, nous serons aidés par tout le peuple yougoslave, car nous sommes conscients de la grandeur de son esprit et de son patriotisme qui fut et depuis toujours la caractéristique chevaleresque de notre pays.

Unis dans la douleur et la tristesse, par la perte de notre grand roi, unis dans l'amour et la fidélité envers le pays et la dynastie des Karageorgévitch, les Yougoslaves démontreront encore une fois au monde entier qu'aucun coup de la destinée ne peut les ébranler et qu'ils sont toujours en mesure de conduire avec force et dignité vers un avenir meilleur leur pays.

Ce sera notre meilleur et notre plus grand devoir envers la maison royale et le royaume de Yougoslavie. Puissamment unis à l'intérieur, assurés et respectés à l'extérieur, militairement bien préparés, nous sommes en état de regarder fronts hauts l'avenir.

De cette façon, la grande œuvre du roi-chevalier Alexandre I^{er} l'Unificateur, la Yougoslavie, puissante et prospère, sera d'avantage encore consolidée et prospérera pour le bien général autour de S. M. le roi Pierre II, au-dessus duquel veille son auguste mère Sa Majesté la reine Marie, et avec foi envers Dieu, regardons avec confiance l'avenir.

Vive S. M. le roi Pierre II !
Vive la Yougoslavie !

La crise du protestantisme allemand

Berlin, 25 octobre.

La cérémonie de la prestation de serment de l'évêque du Reich qui devait avoir lieu hier jeudi a été renvoyée à mardi prochain. On espère d'ici là avoir aplani toutes les difficultés.

EN ESPAGNE

Madrid, 25 octobre.

Le conseil de guerre de Léon a prononcé une condamnation à mort.

Une condamnation à mort a été également prononcée par le conseil de guerre d'Oviédo, ce qui porte, jusqu'à présent, les sentences de mort au nombre de seize.

Bruxelles, 25 octobre.

L'agence Belga annonce que M. Stalars, consul de Belgique à Santander, qui s'était rendu, au début du mois d'octobre, à Oviédo, a été tué par les insurgés le 9 octobre, d'une balle de revolver dans la tête, dans l'hôtel où il était descendu.

La mort du consul de Belgique aurait été instantanée.

Madrid, 26 octobre.

Au moment où il passait la frontière portugaise, Amaro del Rosal, organisateur de la rébellion dans plusieurs quartiers de Madrid, a été arrêté par la police.

Il était porteur de 10.500 pesetas et 1000 escudos portugais.

Bilbao, 26 octobre.

Le gouverneur militaire fait connaître que le travail a repris partout et que l'ordre est complet. Les dommages causés aux routes, voies ferrées, ponts et ouvrages d'art par les révolutionnaires ont été complètement réparés. La circulation est normale dans toute la province.

Madrid, 25 octobre.

La direction des carabiniers a publié une liste des pertes du corps, pertes qui se sont produites pendant le récent mouvement révolutionnaire :

Les morts sont au nombre de onze, dont neuf dans les Asturies et deux à Barcelone. Dans ce chiffre total, figurent un lieutenant-colonel et deux commandants tombés en Asturies. Les blessés sont au nombre de treize, dont un capitaine.

De son côté, le journal El Debate dit savoir que le nombre des prêtres et religieux qui ont trouvé la mort pendant les événements des Asturies est de vingt-sept. Toutefois, le nombre de ceux qui ont disparu serait d'une quarantaine, et il est possible que tous aient été tués.

Bagarre politique en France

Vernon (Eure), 25 octobre.

Au cours d'une réunion de propagande des Croix-de-Feu, des individus du Front commun, au nombre d'une centaine, ont tenté d'envahir la salle. Une bagarre s'est produite ; trois Croix-de-Feu ont été blessés.

AVIATION

700 kilomètres à l'heure

L'aviateur italien Agello a battu à bord d'un appareil Macchi, moteur Fiat, son précédent record mondial de vitesse, établi le 10 avril 1933. Agello a atteint une vitesse moyenne de 709 à 710 kilomètres à l'heure. Le précédent record était de 682,4 km. à l'heure.

Après le vol, l'aviateur est descendu parfaitement dispos.

Echos de partout

L'avis de l'avocat

Un avocat plaide devant une Chambre civile. Le président commence une conversation avec son assesseur de gauche ; l'avocat se tait. Le président arrête sa conversation, l'avocat continue sa plaidoirie.

Quelques minutes après, le président et son assesseur recommencent leur conversation ; l'avocat s'arrête de nouveau.

— Continuez, maître, lui dit le président, je parle de votre affaire !

Doucement, l'avocat répartit :
— Moi aussi, monsieur le président.

Solution peu élégante

Du Figaro :

Dans ce wagon du métropolitain archicomplet, entre difficilement une jeune femme portant un bébé dans ses bras.

Tous les voyageurs debout regardent ceux qui sont assis, parmi lesquels plusieurs sont des hommes d'âges divers. Comme personne ne bouge, quelqu'un dit à haute voix :

— Approchez, madame, un de ces messieurs va sûrement vous céder sa place.

Un gros homme à moustaches, bien calé sur la banquette, dit alors à la jeune femme, avec un fort accent méridional :

— Donnez-moi votre petit, madame, je le porterai.

Mot de la fin

Aux manœuvres, à la leçon de tactique, le lieutenant :

— Caporal Pahud, pourquoi avons-nous pris position de ce côté-ci de la rivière ?

— Parce qu'il y a l'auberge.

CALENDRIER

Samedi, 27 octobre

Vigile de saints Simon et Jude, apôtres

Grand Conseil bâlois

Dans sa séance d'hier jeudi, le Grand Conseil bâlois, après un long débat, a rejeté la proposition du Conseil d'Etat d'abolir la troisième heure hebdomadaire de gymnastique introduite provisoirement il y a quelques années dans les écoles bâloises. Le Conseil d'Etat voulait réaliser une économie de 70,000 francs.

Le Grand Conseil, à une grande majorité, a décidé de faire à Noël un don aux chômeurs habitant le canton, et il a voté à cet effet un crédit de 130,000 fr. La proposition du parti national populaire de ne verser ce subside qu'aux Suisses mariés a été rejetée.

M. Ludwig, conseiller d'Etat, a répondu à une interpellation communiste au sujet de l'expulsion d'étudiants étrangers. M. Ludwig a expliqué qu'il s'agissait de l'expulsion d'un étudiant polonais qui a abusé de l'hospitalité suisse en se livrant à la propagande communiste. L'expulsion a eu lieu sur ordre du Parquet fédéral et non de la police bâloise. M. Ludwig a affirmé catégoriquement que la police bâloise n'est pas en relation avec une police étrangère et qu'elle agit avec énergie contre les agents provocateurs étrangers avec la même sévérité que contre les agitateurs communistes.

Le parti socialiste genevois contre la défense nationale

Le parti socialiste genevois a décidé :
1° d'engager tous les électeurs à signer le referendum contre la nouvelle organisation militaire comportant des dépenses nouvelles et la prolongation des écoles de recrues ;
2° de donner mandat aux délégués socialistes genevois au prochain congrès suisse de voter contre toute révision du programme du parti portant sur le problème de la défense nationale et de maintenir ainsi la tradition du socialisme suisse en lutte contre les puissances de militarisme et de guerre et pour la paix et la solidarité entre les hommes et les nations.

SUISSE ET EGYPTÉ

La commission du Conseil national qui examine le projet de traité d'amitié avec l'Egypte et l'accord relatif à la création d'une légation suisse au Caire, après avoir entendu M. Motta, conseiller fédéral, a approuvé le projet du Conseil fédéral. Les propositions de la commission seront présentées au Conseil national par M. Rossi, Tessin, président de la commission.

L'AUTOSTRADÉ MILAN-CHIASSO

On nous écrit :
L'autostrade qui relie la métropole lombarde à Côme sera prolongée fort probablement jusqu'à la frontière de Chiasso, en raison du trafic toujours croissant entre Côme et Chiasso. Le nouveau plan de la ville de Côme prévoit déjà cette prolongation.

Les accidents de la circulation au Tessin

On nous écrit :
Les accidents de la circulation au Tessin, contrôlés par la gendarmerie cantonale, se sont élevés pendant le mois de septembre 1934 à 75 contre 60 au cours du mois de septembre de l'année passée.
De ces 75 accidents, 37 se sont produits avec des dommages matériels seulement ; dans 38 autres cas, 52 personnes ont été blessées et deux autres tuées.

Le cas Wille

Le Département militaire fédéral a ordonné l'ouverture d'une instruction contre le premier-lieutenant Hagenbuch, convaincu d'être l'auteur d'un faux, soit d'un « document » attribué à un officier d'état-major, et d'une lettre d'envoi signée d'un prétendu « collègue romand » de celui-ci.

La semaine scouté

On nous écrit de Lausanne :
Comme la Liberté l'a annoncé, les éclaireurs de la région de Lausanne avaient organisé, du 18 au 24 octobre, une semaine scouté comportant diverses manifestations.

Samedi après midi, il y eut des réunions-investigations d'éclaireurs et de louveteaux auxquelles étaient conviés garçons et fillettes désireux de se familiariser avec le scoutisme.

Dimanche, des services religieux eurent lieu à l'intention des participants. Les éclaireurs catholiques, groupés dans la brigade de Saint-Martin, assistèrent à la messe de 9 h., à Notre-Dame. Dans l'allocution qu'il leur a adressée, M. l'abbé Borcard, s'inspirant de l'évangile du jour, les convia à rendre à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui appartient à César, c'est-à-dire d'accomplir la promesse qu'ils ont faite de servir Dieu et la patrie, d'aider autrui et d'être fidèle à la loi qu'ils ont acceptée.

Le spectacle de toute cette jeunesse s'approchant de la Table sainte fut des plus édifiants.

A 11 h. 30, un cortège de 800 éclaireurs et éclaireuses parcourut les rues au son allégresse des fifres et des tambours. L'après-midi, à l'Aula de l'Ecole normale, il y eut une séance gratuite de cinématographie, au cours de laquelle plusieurs films scouts furent présentés, notamment une bande intéressante prise par les soins de la maison Maggi au camp national de Cologne (Genève), tenu en été 1932 et où 4000 éclaireurs suisses se rencontrèrent. Ces vues, fort bien venues, donnent une idée complète de la vie au camp, lequel reçut la visite de lord Baden-Powell, le fondateur du scoutisme, et de Mgr Besson.

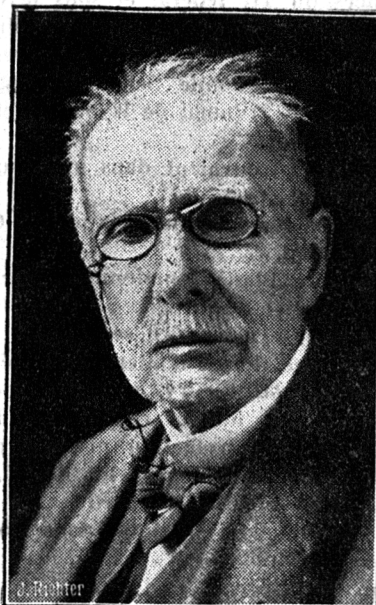
Lundi soir, à l'Aula de l'université, une séance fut tenue sous le patronage de M. le conseiller d'Etat Perret et de M. Georges Bridel, directeur des écoles de Lausanne, et sous la présidence de M. le Dr Exchaquet, président cantonal des éclaireurs. Plusieurs orateurs se firent entendre. M. Ernest Briod, professeur, montra tout le parti que la pédagogie peut tirer du scoutisme, qu'il a assimilé à l'école active ; M. Zweifel, substitut du procureur général, a souligné tout ce que le scoutisme fait pour la formation du citoyen.

Au cours de son exposé sur Religion et scoutisme, M. le pasteur Subilia a fait toucher du doigt tout ce que le scoutisme, qui n'est pas une mystique, peut donner d'appui à la religion ; il a évoqué la belle approbation donnée par le Pape Pie XI à Baden-Powell et a cité ce passage de l'étude de M. l'abbé Vienne sur l'Unité du scoutisme : « En ce qui concerne la conception de l'Eglise, il y a des séparations, chez nous, mais les « séparés » sont, par la fraternité scouté, tout proches de notre cœur. Je ne vois pas comment la divine providence de Dieu résoudra nos divisions séculaires dans l'unité chrétienne, mais je suis convaincu que l'unité de notre organisation scouté est un excellent instrument dans ses mains, et j'espère que, un jour, liés par les serments et sur le beau plateau suisse, nous serons encordés par la même foi chrétienne sur les plus hauts sommets. Quel mystère profond ! Mais j'y

crois avec la foi d'Abraham, le plus grand croyant de l'Ancien Testament. N'est-ce pas un sujet de méditation et de prière pour tous les chefs de notre Fédération ? »

M. l'abbé Vienne, aumônier de Grangeneuve, fit valoir ensuite le beau rôle du mouvement scout dans la défense et la consolidation de la famille. A. A.

Le 90^{me} anniversaire de Branly



Le grand savant catholique français, dont on connaît la modestie, continue, malgré son grand âge, ses recherches dans le domaine si vaste des ondes aériennes.

Nous avons dit que le professeur Branly, de l'Institut catholique de Paris, avait fêté son quatre-vingtième anniversaire. C'était inexact. Les collaborateurs de M. Edouard Branly avaient bien l'intention de lui offrir mardi une petite fête à l'occasion de cet anniversaire, mais le grand savant ne l'a point voulu.

« Rien ne doit troubler mes recherches, a-t-il dit, et c'est par le travail que je fêterai cet anniversaire ; j'ai 90 ans, comme j'en avais 89 l'année dernière ; et comme j'espère en avoir 91 l'année prochaine. »

Mais ses amis n'ont pas laissé passer cette occasion, qui laisse le professeur Branly dans la plus complète indifférence, sans lui témoigner leurs vœux et leur affection. Sa maison s'est remplie de fleurs et des lettres du monde entier sont venues apporter au savant des témoignages d'admiration.

PETITE GAZETTE

Un Russe de 154 ans ?

Selon les journaux, un homme âgé de 154 ans vivrait au village de Kingmi en Géorgie. Cet homme, qui se nomme Hapara Hisat, se rappelle l'entrée des troupes russes en Géorgie et l'exode de la population en Turquie. Hisat a encore un fils âgé de 90 ans.

Les trains ultrarapides

Un train aérodynamique a battu tous les records en parcourant la distance séparant Los-Angeles de New-York à la vitesse moyenne de 94 km. 500 à l'heure.
La plus grande vitesse atteinte a été de 193 km. à l'heure.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Les accidents de mines

Dans la mine de soufre de Peticara (Italie), la voûte d'une galerie s'est effondrée. Un technicien et trois ouvriers ont été ensevelis et ont succombé. D'autres ouvriers se trouvant plus en arrière ont été blessés.
Des équipes de secours sont descendues sur le lieu de l'accident, ont ramené à la surface les blessés et ont procédé au déblaiement des morts.

A Montigny-sur-Sambre (nord de la France), des ouvriers mineurs occupés à travailler dans une galerie souterraine ont été victimes d'une explosion. Deux mineurs ont été tués, quatre grièvement blessés.

L'assassinat de Paris

La police judiciaire de Paris a réussi à identifier et à arrêter l'assassin de Mme Cormon qui fut retrouvée la gorge tranchée dans son appartement. Il s'agit d'une demoiselle Lemoine, pédicure-manicure.

La meurtrière a fait des aveux. Elle a ajouté qu'elle avait commis le crime à l'instigation de deux croupiers corses, qui ont été également arrêtés.

L'argent et les bijoux volés ont été retrouvés.

Bandits mexicains

Une centaine de bandits armés ont occupé la petite ville de Tenango del Valle, dans l'Etat de Mexico. Ils ont libéré tous les prisonniers. Les troupes sont arrivées sur les lieux après que les bandits se furent enfuis, non sans avoir pillé un certain nombre de magasins et d'immeubles de la ville.

L'assassinat de l'enfant Lindbergh

Bruno Hauptmann a été identifié comme ayant reçu la rançon de l'enfant Lindbergh.

SUISSE

Un sauvetage difficile aux Rochers de Naye

Deux employés d'hôtel, partis mercredi pour faire une excursion dans le massif des Rochers de Naye, se sont imprudemment engagés le long d'une paroi dangereuse, près des Sautoz. L'un d'entre eux put se dégager et chercher du secours. La colonne du Club Alpin suisse, dont M. Otto Kurzen est le chef, fut alarmée dans la soirée, mais ne put atteindre l'imprudent alpiniste, qui se trouvait dans une position telle qu'il ne pouvait ni avancer, ni reculer. Dans la nuit, la police fut chargée de demander la collaboration de deux bons varappeurs qui, au petit jour, étaient à pied d'œuvre.
L'imprudent a pu être sauvé hier matin, jeudi.

Explosion fatale

A Gudo (Tessin), une mine ayant éclaté prématurément, a blessé grièvement M. Lorenzi Mini, son fils Aldo et M. Giovanni Antonini. Les trois blessés ont été transportés à l'hôpital de Bellinzona.

Grave chute de motocyclette

Hier jeudi, une motocyclette sur laquelle deux personnes se trouvaient, circulant à Klus (Soleure), a dérapé, projetant sur la chaussée ses deux passagers qui ont été grièvement blessés.
Alfred Muri, âgé de vingt-sept ans, qui avait pris place sur le siège arrière, a succombé.

LES SOUTIENS

par JEAN DE LA BRÈTE

Dans un vif mouvement, Roman prit le bras de Mlle Dosmont.

— Grand Dieu si je vous perdais !... que deviendrais-je ?

— Ah ! ah ! vous vous voyez douloureux, alors vous perdez beau courage et principes de roc ; vous ne blâmez plus, comme vous l'avez fait quelquefois, devant moi en parlant d'une « dépression morale sans réaction » ?

— Je fléchis, vous avez raison. La pensée de certaines éventualités ne peut se supporter.

— Nous sommes, dit-elle gravement, un tissu de contradictions et... d'injustices.

Rien n'amusait Roman, ou ne lui plaisait, comme la gravité affectée de Bérengère quand elle parlait par sentences.

— Vous êtes délicate ! Que je vous aime !

Ils s'étaient arrêtés sur le quai et causaient devant l'hôtel Lambert.

La vieille cité avec ses vieilles maisons lépreuses, ses logis sombres, au fond de cours étroites, ses hôtels aux vastes et nombreuses pièces qui ont connu, qui connaissent encore la somptuosité, avait pour Roman l'attrait si puissant des longues évocations.

— Vous aimez les vieux coins, vous en goûtez la saveur et vous avez de l'antipathie pour mon cher Paris ! lui dit Bérengère qui comprenait la raison de son air rêveur.

— Beaucoup... La Bretagne est jonchée de habits, de grands souvenirs et j'y respire !

— Sous la pluie... Deux cent vingt et un jours par an, a-t-on calculé.

— Pourtant vous l'aimez, Bérengère ?

— Infiniment !

Le ton de la réponse ne s'adressait pas à la vieille Armorique.

X

Le départ subit de Renaud ne parut pas singulier à Mme Saint-Merric. Il avait invoqué pour l'expliquer une indisposition de son père et, le soir, prétexté un rendez-vous, afin d'éviter un long tête-à-tête avec sa femme.

La solitude fut un soulagement pour Gabrielle ; elle allait réfléchir sans avoir à rougir, devant son mari, au souvenir amer que lui laissait son entrevue avec M. Dosmont.

Quoi ! elle avait osé insinuer que, libre, elle pourrait épouser Thierry, si, par son influence, elle gardait son fils !...

« Chantage ! » avait-il dit.

Le mot mettait son visage en feu, et sa dignité personnelle, qu'elle avait piétinée, lui adressait des reproches si cuisants qu'elle pleura longtemps.

L'importement indigné du magistrat l'avait un instant écrasée ; à présent, en étudiant les moindres phases de l'entrevue, il l'étonnait. Fine, elle pressentait la double cause de ce mouvement violent, très éloigné du caractère de Thierry.

Mais s'il avait faibli dans le secret de son âme, il avait surmonté sa faiblesse avec un sang-froid qui forçait l'admiration de Gabrielle et lui rendait plus pénible sa propre faute.

Elle se condamnait avec rigueur, s'étonnant qu'il fallût si peu de minutes pour tomber si bas.

En même temps, elle se félicitait que ce fût

Thierry, non un autre, qui eût été témoin de sa défaillance ; il n'était pas homme à la trahir, et, à bien des nuances, elle le sentait, malgré tout, indulgent.

Dans son immense désarroi, elle souhaitait ne jamais le revoir ; un instant après, elle eût donné beaucoup pour aller lui demander s'il la mésestimait.

Dix-huit mois auparavant, elle avait souffert de l'affliger en lui refusant sa main, mais elle ne pouvait agir autrement, et voici que, dans des circonstances si délicates, sachant qu'il l'aimait encore, elle l'avait jeté dans l'angoisse de lourds regrets, peut-être dans un cruel conflit entre sa conscience et la passion.

D'autre part, elle reconnaissait que Thierry avait parlé sagement, au nom des droits du simple bon sens. Son esprit, agité par tant de mouvements divers, se tournait vers sa vie bien assise, vers son mari qu'elle avait fait souffrir par son humeur et ses reproches inconsidérés.

Cependant, l'hésitation de Renaud à réparer la faute de son aïeul demeurait, à ses yeux, impardonnable ; elle n'admettait pas le raisonnement de Thierry.

Une journée entière se passa dans le flux et le reflux de réflexions douloureuses.

Le matin suivant, elle reçut de M. Dosmont un mot daté de la veille.

« Si vous pouviez venir me voir demain à 10 heures, ma chère Gabrielle, je serais tout heureux de vous recevoir et de vous rassurer sur des points que vous ignorez. »

Cette ignorance vous égare, et votre ami toujours fidèle, croyez-le bien, se félicite de pouvoir la dissiper. »

Elle pesa chaque mot, et cette allusion à leur

amitié calma un peu ses craintes sur le mépris possible de Thierry.

Il la reçut très amicalement, en lui tendant la main, et lui dit aussitôt :

— Pauvre Renaud ! accusé si injustement !

— Que voulez-vous dire ?

— Votre mari est venu me parler de sa découverte et de ses intentions. Il veut restituer immédiatement la somme dont son grand-père avait lésé ma famille ; il parlait même d'y ajouter des intérêts, quintessence de probité que j'ai rejetée fort loin.

Gabrielle ouvrait de beaux yeux étonnés, perplexes, que Thierry observait et surtout admirait.

— Est-ce possible ? Alors pourquoi parler de réfléchir ? Pourquoi avoir l'air d'hésiter ?

— Vous n'avez pas saisi sa pensée. Il vous en veut beaucoup, Gabrielle, d'avoir douté de son honneur.

— Je le comprends ! oh ! je le comprends ! J'ai mal vu, mal pensé, mal agi. Je vais lui écrire.

— Lui écrire ?

— Il est parti hier matin, appelé par son père.

— Ecrivez ! De pareils malentendus ne doivent pas se prolonger, et reprenez une existence normale.

L'orgueil de Gabrielle protesta ; encore inconséquente, elle répondit :

— Je reconnais mes torts, Thierry, mais le reste...

— Quel reste ? Vous vous êtes trompée en tout sur votre charmant, excellent mari qui vous aime si tendrement, j'ai pu m'en convaincre en causant avec lui ; alors pourquoi revenir sur l'inexistant ?

Le déraillement de l'express Londres-Bâle

Le déraillement qui s'est produit à la gare de Muttenz, hier matin, jeudi, a été provoqué par la manœuvre d'un wagon de marchandises avec l'emploi d'un sabot d'arrêt. Pour une cause qui n'a pas encore été établie, le wagon dérailla et pénétra dans le profil de l'express. La locomotive atteignit le wagon de marchandises, dérailla et entraîna hors de la voie cinq wagons du train.

La vie économique

Semaine suisse et agriculture

Il est aujourd'hui du devoir de tous les milieux de notre peuple d'appuyer les mesures destinées à protéger notre économie nationale en achetant, autant que possible, des produits du pays. Certes, nous ne pouvons pas renoncer, d'une façon absolue, à l'achat de marchandises et denrées alimentaires de provenance étrangère, mais on ne peut que rester songeur, quand on se dit que, en 1933, année de crise, nous avons importé :

1420 wagons de graisses comestibles et d'huiles alimentaires ; 232 wagons de salami ; 520 wagons de gibier et volaille ; 310 wagons de poissons ; 1498 wagons d'œufs ; 41 wagons de miel ; 950 wagons de citrons ; 3210 wagons d'oranges et mandarines ; 1050 wagons de bananes, ananas et autres fruits du Midi.

En outre, il a été importé de l'étranger pour 713 millions de francs de produits fabriqués, tels que des machines, des instruments et appareils divers, des véhicules, des étoffes d'habillement, etc.

Les difficultés que nous éprouvons à écouler nos produits, tant agricoles qu'industriels, pourraient être en majeure partie surmontées si, pour faire face à nos besoins, nous faisons davantage que jusqu'ici, appel aux ressources que nous offre notre économie nationale. Le haut degré de perfection que marque notre production a trouvé, d'une façon convaincante, son expression dans les nombreuses expositions et foires de produits agricoles et industriels qui ont eu lieu cette année.

Puisse, en conséquence, la Semaine suisse rappeler cette année encore, et plus impérieusement que jamais, aux agriculteurs, leurs devoirs de solidarité en leur répétant : achetez des produits textiles, des chaussures, des chapeaux, des machines, des instruments et des articles de première nécessité de toute espèce, de provenance suisse ! Puissent, de leur côté, les employeurs et les employés de l'industrie, ainsi que des arts et métiers, se souvenir que le pouvoir d'achat de nos agriculteurs s'accroît dans la mesure où la population donne la préférence aux denrées alimentaires indigènes !

BEAUX-ARTS

Concours de peinture au Tessin

On nous écrit :

L'Association touristique de Campione avait récemment ouvert un concours de peinture pour des paysages du lac de Côme et du lac de Lugano (Campione). Cette dernière catégorie était réservée aux peintres tessinois et italiens domiciliés au Tessin.

Les concurrents ont été au nombre de 37 avec 66 tableaux, dont vingt-cinq ont été admis au concours avec 37 tableaux. Le premier prix n'a pas été attribué. Par contre, le 2^{me} prix de 1500 liras a été donné à M. Guido Gonzato, un Italien résidant à Castel San Pietro (district de Mendrisio) qui s'est déjà montré un peintre de valeur et qui notamment a été admis à la « Biennale » de Venise. Des prix de 500 liras ont été aussi attribués aux peintres Fausto Agnelli, Martin Ojanguren et Mario Moglia.

Les tableaux sont exposés à Côme, au « Broletto ».

D'autre part, les peintres Egidio Pianazzi, Renato Ballerini et Domenico Paulo ont été primés au concours du paysage luganais. Leurs œuvres sont actuellement exposées au kursaal de Lugano.

AUTOMOBILISME

Le Salon de New-York

Le Salon de New-York se tiendra du 5 au 12 janvier prochain, au Grand-Central-Palace.

L'organisation de cette manifestation, qui était assurée jusqu'ici par la Chambre de commerce nationale américaine, sera assurée cette fois par l'Association des commerçants en automobiles.

« L'Echo illustré »

(27 octobre)

Les funérailles de M. Poincaré. — Les sports. — Le Congrès eucharistique de Buenos-Ayres. *L'orage s'amoncelle*, article de fond. — Conte de la Toussaint : *La nuit des morts*. — La musique populaire roumaine, l'art populaire et la maison du paysan roumain, deux intéressantes documentations illustrées. — Fin du concours des enfants. — Dans ce numéro commence le nouveau roman de René Bazin : *De toute son âme*. — Les pages de la femme avec recettes et patrons.

FRIBOURG

Loterie du Tir fédéral

Le tirage de la loterie du Tir fédéral s'est effectué hier jeudi après midi, dans la grande salle du Cercle catholique, à l'Hôtel suisse, sous la présidence de M. Hayoz, directeur de la Banque populaire suisse, président du comité des finances du Tir fédéral et sous le contrôle de M. le préfet Renevey et de trois témoins : MM. Audergon, ancien caissier des titres de la Banque de l'Etat, Emile Schenker, juge suppléant auprès du Tribunal de la Sarine, et Pittet, syndic de Givisiez.

Les billets se trouvaient dans une roue, d'où une fillette les a extraits.

Les numéros étaient proclamés par M. Oberlin, receveur général.

M. le notaire Blanc fonctionnait pour l'enregistrement officiel du tirage.

Une nombreuse assistance se pressait dans la salle. Un silence, lourd d'attente et d'émotion, s'établit quand M. Fleury, secrétaire de l'Instruction publique, mit la roue de la Fortune en branle pour le tirage du premier numéro, auquel devait échoir le gros lot de 10,000 fr. Ce fut le N° 174,015 qui sortit.

Aucun cri de joie n'éclata dans la salle. L'heureux gagnant n'était pas là.

Voici la liste des numéros gagnants jusqu'aux lots de 100 fr. inclusivement :

N°s 174,015	10,000 fr.
148,565	5,000 fr.
80,635	1,000 fr.
138,485	1,000 fr.
Lots de 500 fr. : 25,975 64,655 107,675 198,235.	

100 fr. : 37,245 48,655 49,875 56,305 59,975 63,465 72,895 79,015 82,645 83,305 93,305 100,905 110,455 132,325 136,955 139,445 165,745 186,445 189,475 197,795.

Journée de la jeunesse catholique de la ville de Fribourg

Voici le programme de la fête du Christ-Roi de dimanche prochain :

7 h. 30, communion générale à l'église du Collège Saint-Michel ; allocution de M. le chanoine von der Weid.

10 h., office pontifical, célébré par Son Exc. Mgr Besson ; allocution de son Excellence ; bénédiction du drapeau du Cercle de Saint-Nicolas.

1 h. 30, aux Grand-places, concours sportifs : football, course à pied, tir, jeux scouts, match de tennis de table au Cercle de Saint-Pierre.

4 h. 30, grande salle de l'Hôtel suisse : Assemblée générale, sous la présidence d'honneur de Son Excellence Mgr Besson. On y entendra les rapports des sections. M. l'abbé Louis Pilloud, nouveau directeur de l'Association catholique de la jeunesse fribourgeoise fera une courte conférence. M. Paul Kessler, président de cette association, adressera son salut aux jeunes.

M. le syndic Pierre Aeby, président de la section de Fribourg, de l'Association populaire catholique suisse, et Mgr notre Evêque, ont bien voulu accepter de prendre également la parole. Des productions musicales de l'orchestre et des accordéonistes de Saint-Jean ainsi que des chants d'ensemble encadreront les discours.

Le cortège, pour se rendre à la cathédrale, partira à 9 h. 30 précises de la place Georges-Python.

Il sera ouvert par le sympathique groupe des tambours de la ville de Fribourg. Les éclaireurs formeront le premier groupe ; les invités, les sociétés académiques, le Gesellenverein, l'orphelinat de la ville et l'Alexandra le deuxième ; les cercles de Saint-Pierre, Saint-Jean, Saint-Maurice et Saint-Nicolas, formeront le troisième groupe.

A la cathédrale, les fidèles voudront bien se conformer aux indications des commissaires des solennités religieuses. Dès 9 h. 30, les bancs de la nef jusqu'à l'allée transversale seront réservés à la jeunesse.

Un dernier et vibrant appel est adressé à tous les membres des organisations. Que tous leurs amis se joignent à eux dans un mouvement d'union et de foi. Ce sera pour le plus grand bien de toute la jeunesse et pour celui de notre cher pays.

Mal récompensé de sa courtoisie

Samedi passé, une jeune fille de Dirlaret, qu'un gendarme conduisait pour un interrogatoire auprès du juge d'instruction de la Sarine, pria le policier de la laisser cheminer une dizaine de mètres devant lui.

Le gardien accepta cette demande. Il en fut mal récompensé. La jeune fille faussa compagnie à l'agent et disparut parmi la foule qui se trouvait sur la place du marché. Elle passa la nuit dans une grange des environs de la ville. Le lendemain, elle partit à pied pour Dirlaret, où elle a été de nouveau arrêtée. La fugitive dut reprendre le chemin de la prison.

Primevère

Un correspondant nous envoie une primevère qui lui a été apportée hier matin par une fillette qui l'a cueillie à Grangettes (Glâne), le long d'un talus. Il est à remarquer que Grangettes est à une altitude de 840 mètres.

Après les élections de Saint-Aubin

On nous écrit :

Dans son dernier numéro, *l'Indépendant* commente la votation communale du 21 octobre, ainsi qu'un entrefilet paru à ce sujet dans la *Liberté* de samedi passé. Ensuite, il félicite ses amis de leur « brillante victoire » (deux sièges sur sept).

Pour ce qui nous concerne, nous ferons remarquer à la feuille radicale deux choses :

1. Il n'a jamais été prélevé d'impôt communal à Saint-Aubin, et nous espérons bien léguer ce privilège à notre jeune génération.

2. Les mandataires qui composaient, il y a une quinzaine d'années, le conseil communal, qui auraient voté l'impôt dont parle *l'Indépendant*, et que celui-ci traite de conservateurs, sont les mêmes qui ont recouru dernièrement au Tribunal fédéral. Il faut croire qu'ils ont singulièrement évolué.

Chez les conservateurs gruyériens

Les délégués du parti conservateur de la Gruyère se sont réunis hier, jeudi, dans leur local du Café gruyérien.

Il s'agissait de désigner un nouveau président, ensuite du décès du regretté M. Gaudard, préfet. Son successeur, M. Delabays, qui dirigeait la discussion, se plut à rendre hommage à sa mémoire, relevant le rôle important et sûr qu'il joua dans la politique conservatrice pendant ces vingt dernières années. L'assemblée se leva pour honorer la mémoire de M. Gaudard ; puis, par acclamations, elle désigna M. Delabays, le nouveau préfet de la Gruyère, pour lui succéder.

Solidarité paysanne

On nous écrit :

Vu l'abondance de la récolte fruitière de cette année et grâce à l'initiative de M. Gutknecht, des cultivateurs de Ried et des environs ont décidé d'en faire bénéficier quelques paysans montagnards. Ils firent don à ces derniers d'un wagon entier de ces fruits et d'une importante quantité de pommes de terre. Ce précieux cadeau fut réparti dans les familles des agriculteurs les moins aisés de la Haute-Gruyère.

Par les soins du Syndicat agricole de la Gruyère, à l'initiative de qui l'on doit un réjouissant développement de l'arboriculture dans ce district et grâce à la collaboration financière du canton et des communes intéressées, six mille kilogrammes de fruits seront achetés dans la région et répartis dans les familles pauvres des communes de Bulle, Châtel-Saint-Denis, Charmey et Bellegarde.

Anciens élèves de la Gauglera

On nous écrit :

L'un de ces derniers dimanches d'octobre, la jeune association des anciens élèves du pensionnat Saint-Joseph, à la Gauglera, a tenu sa troisième assemblée générale aux bains de Lostorf, près d'Olten, sous la présidence de M. Louis Renevey, assisté du secrétaire, M. Paul Chassot, tous deux de Fribourg.

Le but principal de cette association est de grouper les anciens élèves de la Gauglera pour maintenir entre eux les relations amicales et l'esprit de l'institut.

Les assemblées se tiennent alternativement en Suisse romande et en Suisse allemande pour éviter de trop grands frais de déplacement.

Une cinquantaine de membres avaient répondu à l'invitation du comité. M. l'abbé Joseph Birbaum, aumônier de la Gauglera, avait tenu à assister à l'assemblée pour manifester aux anciens élèves les sympathies de la direction du pensionnat.

Après la liquidation des affaires administratives, la parole fut donnée à M. le Dr Ems, président du tribunal du Lac, élève de la Gauglera de 1895 à 1897, pour une conférence dans les deux langues sur la révision de la Constitution fédérale, question devenue actuelle par l'aboutissement de l'initiative des divers groupes de la jeunesse politique suisse.

Une promenade aux environs du vieux château féodal de Wertenfels termina cette belle réunion dans un site charmant du Jura soleurois.

Souhaitons que tous les anciens élèves du pensionnat dirigé avec tant de compétence par les Sœurs d'Ingenbohl lui manifestent leur profond attachement en envoyant leur adhésion au président des anciens, M. Louis Renevey, 32, rue Grimoux, à Fribourg. E. E.

Accusations injustifiées

La poste de gendarmerie de Beauregard a été saisi, hier jeudi, d'une plainte d'une mère de famille dont les deux fillettes, âgées de huit et neuf ans, disaient avoir été invitées à monter dans la voiture d'un automobiliste qui leur offrait du chocolat.

Cet automobiliste fut rapidement identifié.

Les fillettes firent alors des déclarations contradictoires, en tout cas insuffisantes pour justifier une poursuite contre l'automobiliste, qui fut libéré immédiatement.

La fin d'un procès

Au sujet du procès Droux-Glasson qui s'est terminé samedi devant le Tribunal de Gruyère, on nous prie de relever que cette affaire s'est terminée par une transaction et que M. le député Droux n'a eu ni à signer une rétractation ni à s'engager à la publication d'une déclaration quelconque.

SALON D'ART PERMANENT

Nous rappelons que, par suite de changement de local, les expositions prochaines du Salon d'art auront lieu au Musée des Arts et Métiers, à Péroles. Elles débiteront par une exposition de quarante toiles du peintre Louis Vonlanthen, de Fribourg.

Société « Gallia »

Pour le semestre d'hiver, la Société académique Gallia vient de constituer son comité comme suit :

Président : R. Père Berthaud, Ecole des Missions, rue du Botzet ; vice-président : M. l'abbé Hoffer, Villa Saint-Jean ; secrétaire : M. l'abbé Metzger, Villa Saint-Jean.

La quête des éclaireurs

L'Office d'assistance nous prie d'insérer :

La quête des vieux vêtements s'est faite hier, par un temps très favorable à la circulation des éclaireurs. Nous espérons qu'ils auront voué toute leur attention à n'oublier aucune maison pavoisée du linge blanc, dont nous avions demandé la mise en évidence. Si toutefois il s'est trouvé des habitations oubliées, nous prions les personnes charitables qui y avaient préparé un paquet de bien vouloir en aviser l'Office central d'assistance, 41, Grand'rue (tél. 1014). Celui-ci fera prendre à domicile les vêtements ou denrées préparés.

La collecte a été très fructueuse, surtout en vêtements : il a également été donné un certain nombre de meubles qui permettront à l'Office de faire des heureux, après que certains d'entre ces objets auront subi de petites réparations. Nous tenons à remercier sans tarder les généreux donateurs et à dire également notre profonde gratitude tout d'abord aux quêteurs et à leurs chefs dévoués : le R. Père Ange, préfet du collège des Cordeliers, et qui dirigeait les boys-scouts de ce pensionnat, et M. Dumoulin, directeur des autres éclaireurs. Merci aussi aux personnes qui ont bien voulu offrir à goûter aux diverses équipes, au terme de leur randonnée. Merci aux jeunes filles qui attendaient les camions au local de triage et qui ont, avec entrain et diligence, commencé immédiatement à séparer les différents genres de dons, s'occupant spécialement des vêtements à ranger, tandis que le R. Père Ange et son groupe séparaient les vivres. Ces jeunes filles veulent bien continuer le travail de triage et de mise en état des vieux vêtements recueillis, travail qui sera d'assez longue haleine, mais auquel elles semblent porter un véritable intérêt. Nous ne saurions oublier de rappeler que ce sont nos deux Brasseries, la maison Eigenmann et Chatton, MM. Wassmer et Cie, commerce de fers, les Entreprises de camionnage Spæth et Deschenaux et Lang-Guyer qui ont mis gracieusement à disposition les camions quêteurs, tandis que M. Piantino, entrepreneur, s'était chargé de la confection des belles affiches qui attirèrent sur les voitures l'attention du public et dont la matière première, le calicot, avait été généreusement donné par M. Maurice Nordmann, aux Trois Tours. Un merci encore à l'Edilité, qui mit une grande complaisance à fournir les tables de triage. Nous voudrions encore nommer la personne dévouée et intelligente qui a pris en main l'organisation de la quête, faisant appel aux bonnes volontés des éclaireurs, des jeunes filles de l'ouvrier, des propriétaires de camions ; mais une promesse de discrétion que sa modestie nous a arrachée nous empêche de lui dire autrement que sous l'anonymat la gratitude de l'Office d'assistance.

Et maintenant, commencera la répartition des vivres par l'Office central d'assistance ; celle des vêtements, par contre, comme nous l'avons annoncé, ne commencera que lorsque leur nettoyage et leur raccommodage auront pu être faits.

En remerciant la Providence du succès donné à la quête de hier, nous ne voulons pas oublier que nous avons aussi une dette de reconnaissance envers la presse locale, qui veut bien, en toutes circonstances, quand il s'agit de nos œuvres, nous ouvrir ses colonnes et contribuer ainsi puissamment à leur valoir la sympathie et la générosité du public.

Un incendie criminel dans la Singlie

Mercredi matin, vers 6 heures, à Litzistorf (commune de Bessingen), un incendie a éclaté dans une maison en partie inhabitée et appartenant à MM. de Marignac et Haymoz. Un seul logement sur trois était occupé par le copropriétaire, M. Haymoz, et sa famille.

Les pompiers des villages environnants combattirent le sinistre avec succès et réussirent à préserver la plus grande partie de l'immeuble. A l'endroit où l'incendie s'était déclaré, on découvrit des traces de pétrole, ce qui détermina M. le préfet Bariswyl à faire arrêter M. et Mme Haymoz. Ce serait Mme Haymoz qui aurait mis le feu.

Industrie

On nous écrit :

C'est avec plaisir qu'on apprend la constitution d'une société anonyme pour reprendre et poursuivre l'exploitation de la fabrique de meubles de Neirivue. C'est ainsi un gain assuré pour de nombreux ouvriers de la Haute-Gruyère.

Nouvelles de la dernière heure

† M. Blanchard, préposé aux poursuites

A Tavel, est décédé M. Philippe Blanchard, préposé aux poursuites, qui a succombé à une longue maladie, à l'âge de 67 ans.
M. Philippe Blanchard laisse le souvenir d'un fonctionnaire consciencieux et d'un bon chrétien.

Paroisse de Saint-Maurice

Les fidèles de la paroisse de Saint-Maurice, français et allemands, feront, dimanche, les visites des églises pour gagner l'indulgence du jubilé. Départ de Saint-Maurice, vers 1 h. 1/2.

Au collège, aura lieu la bénédiction du Saint Sacrement. Les paroissiens sont invités à assister nombreux à cette pieuse manifestation, de travailler ainsi à la sanctification de leurs âmes et de donner l'exemple de fidélité à leur foi.

Ecole d'agriculture d'hiver

Comme on l'a annoncé, les prochains cours agricoles d'hiver commenceront le lundi 5 novembre prochain. L'enseignement théorique sera complété par de nombreuses démonstrations et exercices pratiques qui en augmenteront la valeur.

Il reste quelques places disponibles. La Direction de l'Institut agricole à Grangeneuve (tél. N° 10) est à la disposition des parents pour tous les renseignements utiles et enverra le programme-prospectus sur demande.

Football

Un match de vétérans entre les clubs Cantonal Neuchâtel et Fribourg aura lieu demain samedi, à 4 h., au stade de Saint-Léonard.

Chronique judiciaire

Cour d'assises à Châtel-Saint-Denis

La Cour d'assises, chargée de juger les époux S., d'Attalens, accusés d'incendie et de vol au préjudice de la caisse communale, a siégé de nouveau hier matin, jeudi, à 9 heures, à la Maison de ville de Châtel-Saint-Denis.

Le président, M. Delatena, a donné la parole à M. Roger Pochon, substitut du procureur général.

M. l'avocat Ruffieux, de Bulle, a eu une tâche très ardue. Il s'est efforcé de faire bénéficier les accusés du doute dans la question de l'incendie.

Après trois quarts d'heure de délibérations, le jury, qui avait à répondre à vingt-trois questions, a fait connaître son verdict dans l'après-midi. Il a déclaré M^{me} S. coupable d'incendie volontaire et de destruction de documents, Alfred S. étant, de son côté, reconnu coupable d'instigation à un incendie volontaire, destruction de documents publics, abus de confiance, gestion déloyale et faux.

La Cour a condamné Alfred S. à deux ans de réclusion sous déduction de deux mois de prison préventive, à 500 fr. d'amende et aux quatre cinquièmes des frais.

Sa femme a été condamnée à 6 mois de réclusion avec sursis et au cinquième des frais. Les conclusions civiles de la commune d'Attalens pour un montant de 16,000 francs ont été admises.

RADIO

Samedi, 27 octobre

Radio-Suisse romande

7 h., leçon de gymnastique. 12 h. 40, gramo-concert. 16 h. (de Lugano), concert, émission commune. 18 h., lecture pour les petits. 18 h. 20, Pour nos petits collectionneurs. 18 h. 30, cours d'anglais. 18 h. 45, Le VII^{me} concours hippique international de Genève. 19 h. 5, sonnerie de cloches, de la cathédrale de Saint-Pierre, à Genève. 19 h. 10, Pour les philatélistes. 19 h. 30, nouveautés en disques de jazz. 19 h. 40, radio-chronique. 20 h., Les émissions radioscolaires. 20 h. 15, musique vocale et instrumentale du XVI^{me} siècle. 21 h. 5, Comment je suis devenu journaliste. 21 h. 20, concert de musique populaire française. 21 h. 30, dernières nouvelles. 22 h. 20, Les travaux de la Société des nations. 22 h. 40, musique de jazz.

Radio-Suisse allemande

12 h., musique populaire. 13 h. 30, La semaine au Palais fédéral. 18 h., causerie sur le football. 20 h., concert symphonique par l'Orchestre Radio-Suisse allemande.

Radio-Suisse italienne

12 h., concert par le Radio-Orchestre. 16 h., émission commune, concert par le duo di Ascona. 17 h. 30, Parmi les explorateurs tessinois.

Stations étrangères

Radio-Paris, 13 h., concert symphonique. 21 h., La Périchole, opérette d'Offenbach. Paris P. T. T., 21 h. 30, concert symphonique par l'Orchestre national. Bruxelles, 21 h. 5, Polyphème, pièce en deux actes, en vers, d'Albert Samain. Radio-Luxembourg, 22 h. 5, concert par l'Orchestre Radio-Luxembourg. Stuttgart, 22 h. 30, concert récréatif par l'orchestre de la station. Langenberg, 20 h. 15, grand concert du soir. Munich, 20 h. 10, grande soirée variée. Londres (Droitwich), 20 h. 30, concert par l'orchestre de la B. B. C. Londres régional, 20 h., concert de musique russe par fanfare militaire. Vienne, 21 h. 50, musique de chambre pour instruments à vent. Prague, 21 h. 25, concert par l'orchestre de la station.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

10 h. 30 à 12 h., Toulouse, concert d'orchestre. 12 h. à 12 h. 25, Berne, gramo-concert. 23 h. 30 à 1 h., Vienne, musique de jazz. 0 h. 30, concert du soir.

Le congrès radical français et M. Doumergue

Paris, 26 octobre.

Le congrès radical de Nantes, en se déclarant contre le projet de M. Doumergue, va-t-il déclencher une crise ministérielle ?

Le Petit Parisien fait remarquer que, si le congrès du parti radical demeure intransigeant, ce sera la catastrophe, la crise ministérielle. « Une crise, ajoute-t-il, à l'heure actuelle, pourrait avoir au point de vue tant intérieur qu'extérieur, des conséquences tellement graves qu'on peut espérer que la voix de la raison finira par l'emporter. C'est là le vœu que forment le plus grand nombre de Français. »

On peut résumer la situation en deux formules : le congrès se montre hostile au projet de M. Doumergue, mais suivra probablement les directives de M. Herriot. Or que pense ce dernier ?

Le chef du parti radical a donné son sentiment sur la dissolution à l'envoyé du Petit Journal :

« J'estime qu'il aurait été maladroît de régler sur le champ un problème aussi complexe et aussi délicat. Les militants radicaux, avant de régler cette affaire, doivent être éclairés. Pour ces raisons, je ne veux pas opposer une négation à une affirmation, un sentiment à un autre sentiment. N'est-ce pas à moi, sur qui pèse aujourd'hui une très lourde responsabilité, d'être le plus sage et le plus raisonnable ? J'ai une idée par laquelle on peut arriver à rapprocher des points de vue qui semblent inconciliables. (Voir Nouvelles du jour). L'intérêt supérieur commande de ne pas céder à l'emballement d'une minute. On ne décide pas en de telles heures sans avoir profondément réfléchi. Pour le reste, je ferai l'impossible pour le maintien de la trêve. »

M. Marquet appuie M. Doumergue

Paris, 26 octobre.

M. Marquet a accordé une interview à la France, de Bordeaux. Il a justifié son départ du parti néo-socialiste pour rester dans les conseils du gouvernement. Il a déclaré que, à l'heure actuelle, tout n'était en France que verbiage et désordre, mais qu'il était encore temps de se ressaisir. « Malheureusement, a-t-il dit, le calendrier va vite. La situation économique ne peut plus attendre. Une action énergique et urgente s'impose. »

L'ambassadeur de France chez M. Hitler

Berlin, 26 octobre.

Un communiqué officiel fait connaître que M. François-Poncet, ambassadeur de France, a eu mercredi une longue entrevue avec le Führer. Il lui a exprimé les remerciements de son gouvernement pour les nombreux témoignages de condoléances du Reich à l'occasion de la mort tragique de M. Barthou.

Les services allemands, qui s'abstiennent de donner des précisions sur le sujet des conversations du Führer avec l'ambassadeur de France, soulignent qu'il s'agit « d'un entretien prolongé ».

La collaboration franco-belge d'après l'accord militaire

Bruxelles, 26 octobre.

Au cours d'un dîner donné en son honneur par le « Cercle gaulois », de Bruxelles, M. Devèze, ministre de la défense nationale (libéral), a récapitulé ce qu'il a fait depuis son entrée au gouvernement pour assurer la défense intégrale du territoire et il a indiqué ce qui reste à faire. A cette occasion, il a défini comme suit la portée de l'accord militaire franco-belge :

« Pour que la Belgique entre en guerre, il faut qu'elle soit attaquée. Ce jour-là, en plein usage de sa souveraineté, elle ferait appel à ses amis. Mais, pour que ses amis arrivent non plus trop tard, mais en temps utile, il faut que leur intervention ait été prévue et que les modalités en aient été réglées à l'avance par des études techniques. Le contenu de celles-ci est nécessairement confidentiel et ne peut être établi qu'en prévision de l'hypothèse où l'intervention amie serait demandée. Leur portée est d'assurer la pleine et immédiate collaboration des forces unies contre l'ennemi devenu commun. »

Un entretien de M. von Hassel avec M. Mussolini

Rome, 26 octobre.

M. Mussolini a reçu, ces jours-ci, au palais de Venise, l'ambassadeur d'Allemagne, M. von Hassel.

Sur la teneur de l'entretien, on n'a aucun renseignement précis. Cependant, dans les milieux allemands, on ne paraît pas supposer que le représentant du Reich ait fait des propositions politiques de nature particulière, d'autant moins que les conversations qu'a eues déjà M. von Hassel avec M. Suvich, il y a peu de temps, n'avaient eu qu'un caractère général.

Au cours de ces dernières, le représentant du Reich, tout en assurant le sous-secrétaire d'Etat italien que son gouvernement désirait une amé-

lioration des relations germano-italiennes, s'est borné à souligner le point de vue commun de l'Allemagne et de l'Italie dans la question de l'égalité des droits. Aucune proposition n'a été faite par lui ni dans le domaine de la politique internationale, ni à propos de la question d'Austrie.

M. von Hassel se tient, pour l'instant, dans une expectative prudente.

Un parti catholique catalan

Barcelone, 26 octobre.

(Havas.) — Le nouveau parti d'action populaire catalane, dont le chef est le ministre du travail de la République, M. Anguera de Soyo, vient de lancer un manifeste de déclaration de principes. Il commence par proclamer que le parti d'action populaire catalane est catholique. Il ajoute qu'il sera autonome pour toutes les questions concernant exclusivement la Catalogne. Le parti est antimarxiste et opposé à la lutte des classes. Il veut que l'initiative particulière et le droit de propriété privée continuent d'exister. Le parti d'action populaire catalane se tiendra toujours dans la légalité et dans le respect du régime constitué. Il admet qu'on puisse modifier en temps de paix les articles de la constitution et du statut catalan et de n'importe quelle loi qui serait contraire à la tradition, aux sentiments et aux droits de l'Espagne et, partant, de la Catalogne.

Une convention sur les exportations d'armes

Londres, 26 octobre.

(Havas.) — Selon le Daily Telegraph, le gouvernement britannique serait sur le point de proposer aux pays étrangers la signature d'une convention internationale sur les exportations d'armes.

« Cette mesure, écrit l'organe conservateur, serait notamment une réponse à la demande d'enquête sur l'activité des firmes anglaises d'armements, qui sera probablement présentée par les socialistes à la rentrée du Parlement. Le cabinet a étudié la proposition de nommer une commission d'enquête, mais il y a tout lieu de croire qu'elle sera rejetée comme n'étant pas susceptible de donner des résultats utiles. L'expérience qui en a récemment été faite aux Etats-Unis n'encourage guère une pareille tentative, à Londres. »

La conférence navale de Londres

Paris, 26 octobre.

Que va-t-il sortir des entretiens de la conférence navale de Londres ? Pour le moment, on sait que le Japon demeure ferme sur ses positions. Il veut la parité du tonnage, il veut l'égalité.

L'Humanité écrit que la parole de Londres se déroule sous le double signe de la course aux armements et de l'encouragement aux aventures japonaises.

Le Jour constate que cette conférence est vouée à un échec. « Les conférences échouent là où échouaient jadis les ambassadeurs. Les délégués se livrent à une bataille sans résultats. C'est que, en réalité, le problème militaire naval, tout comme le problème militaire terrestre, est mal posé. Ce ne sont pas les moyens d'action d'Etats qu'il faudra limiter, mais leurs vues, leurs objectifs, leurs ambitions. »

Les banquiers américains

Washington, 26 octobre.

(Havas.) — Le nouveau président de l'association des banquiers américains, M. Rudolph Shecht, a clos les débats du congrès des banquiers par un discours dans lequel il a demandé aux délégués d'avoir confiance dans la direction de M. Roosevelt et a assuré le président que les banquiers participeraient d'esprit et de cœur aux efforts de relèvement national.

Cependant, les banquiers ont applaudi vivement le journaliste David Laurence, qui a lancé une vigoureuse attaque contre le « trust des cerveaux » (les conseillers financiers de M. Roosevelt), et contre les empiétements sur la liberté individuelle.

La lutte électorale aux Etats-Unis

New-York, 26 octobre.

Des flots d'éloquence se sont déversés hier sur le pays tout entier à l'occasion des prochaines élections nationales qui auront lieu le 6 novembre. Mille quatre cent vingt candidats se disputent, en effet, 37 sièges au Sénat, 435 à la Chambre des représentants et 33 postes de gouverneurs.

Parmi les luttes les plus passionnantes, celle qui se livre en Californie entre l'écrivain Upton Sinclair, candidat démocrate, et le gouverneur sortant Franck Merriam, républicain conservateur, semble retenir l'attention générale. A Los-Angeles, du moins, quartier général de l'écrivain socialiste, les chances seraient légèrement en faveur de ce dernier.

Collision d'un autocar marocain avec un train

Casablanca, 26 octobre.

(Havas.) — A Safi (Maroc), un car transportant des indigènes est entré en collision avec un train. On compte trois morts et seize blessés.

La persécution au Mexique

Mexico, 26 octobre.

Le journal La Prensa apprend officiellement que l'archevêque de Chiapas a été expulsé et que l'archevêque d'Oaxaca a trouvé asile dans les centres catholiques du Guatemala.

Toutes les églises des Etats de Todosco, de Sonora, de Chiapas, de Colima, sont fermées. Tous les évêques et prêtres de Cureos ont été invités à quitter Cureos sous trois jours.

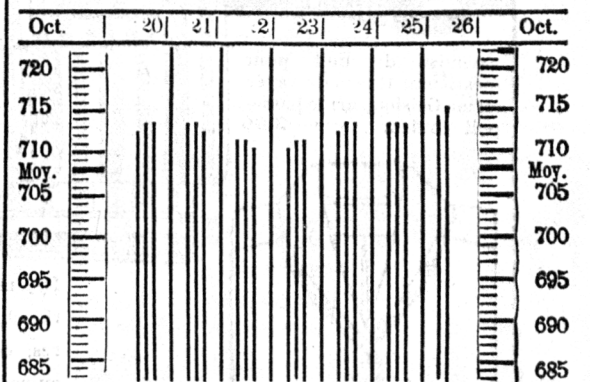
Juarez (Mexique), 26 octobre.

(Havas.) — Le gouverneur Rodrigo a ordonné la fermeture de toutes les églises de l'Etat de Chuhahua. Le secrétaire d'Etat a pris à charge les biens des églises.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

BAROMETRE

26 octobre



THERMOMETRE C.

Octobre	20	21	22	23	24	25	26	Octobre
7 h m.	9	4	3	3	3	4	4	7 h m.
11 h m.	14	12	9	9	12	12	14	11 h m.
7 h soir	10	10	8	7	8	9	9	7 h soir

Temps probable

Zurich, 26 octobre, 11 h. du matin.

Brumeux avec éclaircies dans la plaine. Nuaux sur les hauteurs.

CHANGES A VUE

Le 26 octobre, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 10	20 30
Londres (1 livre sterling)	15 18	15 28
Allemagne (100 marcs or)	122 80	123 80
Italie (100 lires)	26 15	26 35
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	12 72	12 92

†

Le Conseil communal de Montagny-la-Ville

fait part du décès de son très aimé et dévoué membre

Monsieur François SCHMUTZ

Agé de 47 ans

Nous lui garderons un souvenir pieux et reconnaissant.

Monsieur et Madame Jean Lehmann-Zeiser et leurs enfants remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper.



Toujours un grand choix de marchandises suisses de première qualité
Bally, Strub, Walder, Hug, etc.
Soutenez l'industrie suisse

KURTH, Fribourg

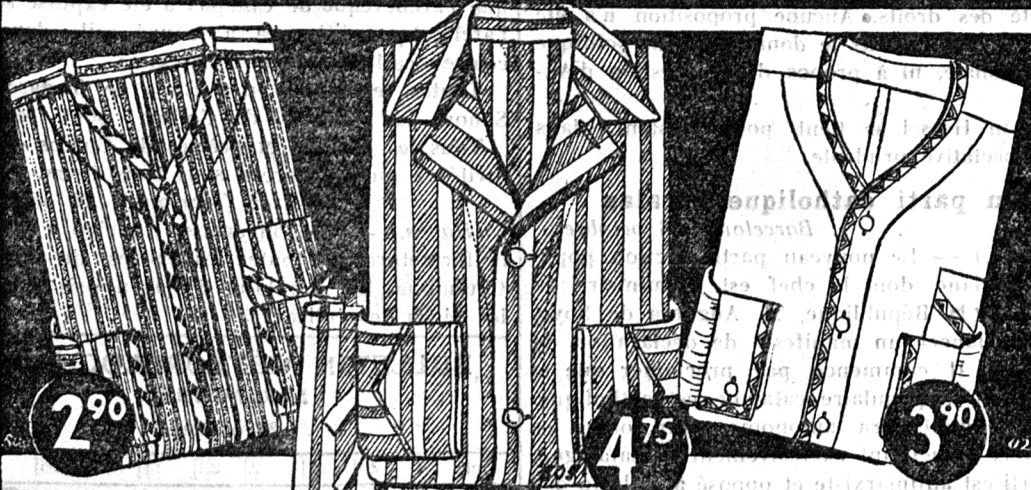
rue de Lausanne, 2 et 51.



Tous les avantages du gaz de ville
Prospectus et démonstration gratuits
E. WASSMER, S. A.
Fribourg

Pour les nuits fraîches

Chemises et Pyjamas pour mess. et jeunes gens

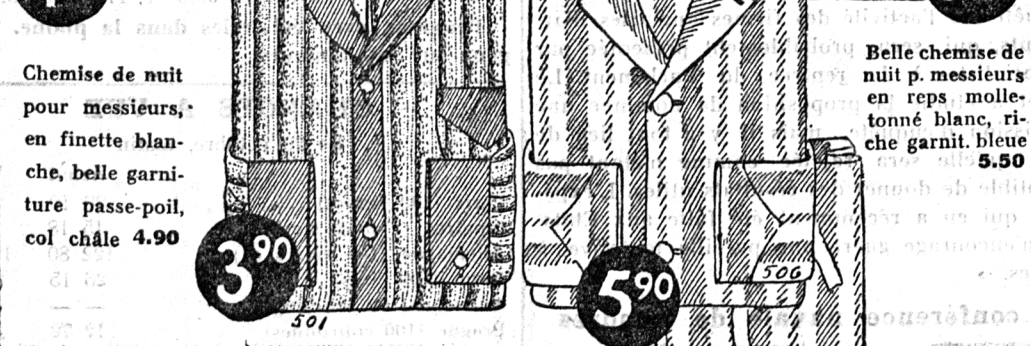


Chemise de nuit pour messieurs, flanelette rayée forme Geisha, garnie passe-poil couleur 2.90

Chemise de nuit pour messieurs, bonne finette blanche, garnie passe-poil couleurs variées 3.90

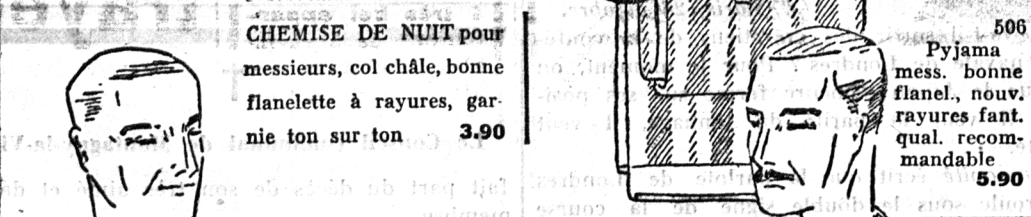


Pyjama messieurs, flanel, larges rayures, couleur bleu ou rose, forme pratique 4.75



Chemise de nuit pour messieurs, en finette blanche, belle garniture passe-poil, col châle 4.90

Belle chemise de nuit p. messieurs en reps molletonné blanc, riche garnit. bleu 5.50



CHEMISE DE NUIT pour messieurs, col châle, bonne flanelette à rayures, garnie ton sur ton 3.90

Pyjama mess. bonne flanel, nouv. rayures fant. qual. recommandable 5.90



Un pyjama spécialement étudié, en flanelette rayée, col et manchettes garnis ton sur ton 7.50

Pyjama garçonnet, flanelette à rayures fant. garnitures rose ou bleu, 1re taille 3.50 Augmentation selon âge

Un élégant pyjama, tissu dernière nouveauté, rayures fantaisie diagonales, chaudement molletonné 9.85

knops

Fribourg

Off. F 1236



Un événement!

C'est un événement que notre offre d'automne, car elle représente une économie importante pour tout le monde. Des étoffes sévèrement sélectionnées, des formes modernes et surtout des prix extrêmement bas, tels sont les avantages de la vente directe.

Manteaux mi-saison et d'hiver,

qualité et coupe parfaites: frs 47.-, 57.-, 64.-, 74.-, 84.-, 96.-, 105.-, 125.-
 Complots en kammgarn pure laine: frs 49.-, 59.-, 64.-, 79.-, 96.- jusqu'à 135.-
 Grand Choix - Conseils sans engagement. Maison Suisse.
 En un mot: des avantages que seul peut offrir



25 ans de vêtements Suisses

Apprentie coiffeuse

ayant travaillé 20 mois demande place en ville, pour terminer l'apprentissage.
 S'adresser sous chiffres P 15311 F, à Publicitas, Fribourg.

BREVETS
 en tous pays
 W. Moser, Ing. Cons.
BERNE
 Rue de l'Hôpital, 30
 Téléphone 20.750

Jeune fille

de 22 ans, demande place de fille de cuisine.
 S'adresser sous chiffres P 41398 F, à Publicitas, Fribourg.

28 octobre
 Hôtel de la Tête-Noire
 20 h. 30

Grand LOTO

en 6 séries
 Invitation cordiale.
 Club-Patinage.

On demande un emprunt de
18 à 20.000 fr.
 en 1er rang, sur de la terre.
 S'adresser à Publicitas, BULLE, sous P 7575 B.

Pour vos meubles suivez ce chemin!

E. SUTER
FRIBOURG
 RUE DE LOCARNO 4

CYCLES

MOLESON

Sommelière

ayant bon certificat, cherche place pour 1er novembre, dans ce rant de la ville ou environs.
 S'adresser sous chiffres P 41400 F, à Publicitas, Fribourg.

FIAT

PAULA HOESL
Le beau visage de la vie
 Lettres à une jeune fille d'aujourd'hui
 Prix : Fr. 1.75
 En vente aux LIBRAIRIES ST-PAUL

†
Madame Philippe Blanchard-Egger ;
Monsieur et Madame J. Berset-Blanchard et
leurs enfants : Marie-Madeleine et Paul, à
Fribourg ;
Monsieur Paul Blanchard, à Tavel ;
font part de la perte douloureuse qu'ils vien-
nent d'éprouver en la personne de

Monsieur Philippe BLANCHARD
préposé aux poursuites

leur bien cher époux, père, grand-père, oncle,
grand-oncle et cousin, enlevé à leur tendre affec-
tion, le 24 octobre, dans sa 67^{me} année, après
une longue maladie chrétienement supportée et
muni des Sacrements de l'Eglise.

La messe d'enterrement sera célébrée à Tavel,
samedi 27 octobre, à 9 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†
L'Association des magistrats,
fonctionnaires et employés de l'Etat
fait part du décès de

Monsieur Philippe BLANCHARD
préposé aux Poursuites, à Tavel

La messe d'enterrement sera célébrée à Tavel,
samedi 27 octobre, à 9 heures.

TRANSPORTS FUNÈBRES
A. MURITH S. A.
FRIBOURG

Corueils · Couronnes · Automobiles funéraires

CAPITALE

Ce soir, à 20 h. 30

MADELINE RENAUD dans

Primerose d'après la célèbre pièce
de Robert de FLERS et G. de GAILLAVET

avec
HENRI ROLLAN - GEORGES MAULOY
MARGUERITE MORENO
de l'émotion et de la gaieté !

Téléphone 1308

ROYAL

Ce soir, à 20 h. 30

Albert Préjan-Danielle Darieux
dans une étincelante comédie qui
vient, en coup de foudre, de conqué-
rir le public parisien.

La crise est finie

avec
Suzanne Dehelly Carpentier
Plus fort que « Il est charmant »

TEL. 7.14

Toujours

les dernières nouveautés

Chez

Sauser - Reichlen

en CHAPEAUX
CHEMISES
Cravates
Gants

Voyez notre choix et nos prix.

Comparez nos qualités.

Imprimerie
Librairie
Papeterie

Josué Labastrou

rue de Lausanne, FRIBOURG

Articles de bureau.
Machines à calculer.
Machines à écrire.
Registres tous genres.
Albums pour photos.
Articles de Papeterie.
BEAU ET GRAND CHOIX.

Fabrication Suisse

Depuis **A** jusqu'à **Z**



Vous serez satisfait de votre pardessus,
de votre costume, achetés à
LA PERFECTION.

Depuis A jusqu'à Z, ce pardessus, ce
costume ont été examinés, contrôlés par
nous. Nous n'avons laissé passer aucun
défaut, aucune incorrection, et nous vous
offrons des prix imbattables, pour des
vêtements bien coupés, solides, de vrais
vêtements de haute qualité

**Complets et manteaux d'hiver
pour messieurs**
à Fr. 48.- 57.- 60.-
85.- 95.- etc. etc-

TIMBRES D'ESCOMPTE 5 %

à la Perfection
JACQUES GUGGENHEIM-SCHNEIDER
10, AVENUE DE LA GARE - FRIBOURG



Tout pour l'hiver

VOUS TROUVEREZ UN GRAND CHOIX DE SOCQUES, SOULIERS-CHAUSSONS,
PANTOUFLES, A DES PRIX REDUITS, CHEZ

DOSSENBACH Fribourg
Morat

Les dernières nouveautés
en chapeaux pour Messieurs
sont arrivées.

LAPINS depuis Fr. 12-50

Notre rayon de chemises est bien assorti

J. Felder
succ. de Chapaley-Brugger
RUE DE LAUSANNE, 20

Dans importante loca-
lité vaudoise, à vendre
bon immeuble avec
BOULANGERIE
Belle clientèle, installa-
tions modernes. 55 sacs.
Nécessaire : Fr. 12.000.-
Raison de famille. 426-88
Géranes Mérinat & Dutot,
Ale 21, Yverdon.

Occasion

Automobile « Mathys »
conduite intérieure 4 pl.,
six cylindres, 12 chevaux,
4 vitesses, 2 silencieuses,
ayant coûté 10.000 fr., peu
roulé et bien entretenue,
à céder pour Fr. 2.300.-.
S'adresser Paul Poffet,

**BON
trayeur**

20 ans, fils de paysan,
cherche place pour Noël
dans famille cath., dans
le canton de Fribourg, où
il aura l'occasion de se
perfectionner dans la lan-
gue française. — Offres
à M. Pius Giot, Cordast.
Tél. 16, Courtepin.

**Nouveauté
sensationnelle
à céder**

Demandez prospectus et
échantillon contr envoi
de 60 ct. en timbres-
poste. Gros gain.
Fr. Meyer, Riehenring 23,
Bâle. 7185

Boucherie chevaline
Hess, Frères
rue des Augustins,
Tél. 5.86.

On débite tous les jours
viande fraîche de toute
1^{re} qualité. 15367
Se recommandent.

Fabrique de meubles
P. LEIBZIG
Grand'places, 26, Fribourg

MAGASIN
rue de Lausanne, 55 « Au Progrès »

AVANT DE FAIRE VOS ACHATS, VISITEZ
mes confortables halles d'exposition.

Vous serez convaincu de mes prix avantageux et de ma qualité.



Grande saison de la chasse

Tous les jours :

Civet de lièvre 1/2 kg. Fr. 1.60
Lièvres frais, chevreaux, perdreaux, bécasses, etc...

ESCARGOTS préparés, la dz. Fr. 1.20

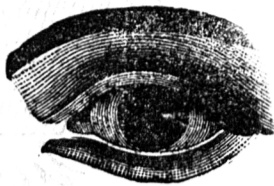
Volaille de Granges-Paccot
TOUJOURS AU PLUS BAS PRIX

Au Faisan Doré
Téléphone 9.37

J. AELLEN FRIBOURG
Service à domicile
Samedi : banco place de l'Hôtel de Ville

15, RUE DU TIR
Expéditions

UN COUP D'



dans les vitrines de la

Maison Lehmann

Rue de Lausanne, 28 et 30 **Fondée en 1896** **FRIBOURG**

suffit pour décider l'achat de :

MANTEAUX d'hommes **29.-** 38.- 45.- 49.- 65.-
FR. 59.- 70.- etc., etc.

MANTEAUX d'enfants dep. Fr. **19.-**

COMPLETS homme dep. Fr. **30.-**

MANTEAUX DE PLUIE Fr. **16.50**

Caleçons « Réclame » très chauds depuis **Fr. 1.75**

Notre caleçon ou camisole « Eskimo » la qualité réputée **Fr. 3.25**

Combinaisons très chaudes pour enfants dep. Fr. 1.50

ATTENTION !!! Voici nos prix pour :

drap de lit molletonné	140/90	147/200	170/220	170/240
	Fr. 2.65	Fr. 2.85	Fr. 3.80	Fr. 3.95
			170/220	170/240
drap de lit croisé			Fr. 4.25	Fr. 4.75
drap de lit Jacquard croisé, qual. extra lourde, beaux dessins			170/240	5.75
nos couvertures Jacquard à partir de Fr.				13.95

N'oubliez pas les articles suivants :

Complets mécanicien	Fr. 4.25	Casquettes	Fr. 1.95
Bretelles pour hommes	0.75		
Maillots militaires pour hommes	3.75	Pantalon drap, belle qualité	10.50

EXPEDITION CONTRE REMBOURSEMENT

N.-B. - Pour éviter des erreurs, on est prié d'indiquer l'adresse exacte.

163-1

10%

en timbres-rabais

seulement jusqu'au mardi 6 novemb. 1934

sur tous vos achats

(sucre et œufs exceptés)

N'oubliez pas de vous approvisionner en **Café, Thé et Chocolats Kaiser**
Qui achète chez Kaiser, achète avantagement



Société pour le Commerce de

Café Kaiser

FRIBOURG, R. de Lausanne, 23, Tél. 181
Bulle, Rue de Gruyères, 96

Les abonnements de radio



sont très en vogue, parce qu'ils offrent d'importants avantages: l'installation sans frais dans toute la Suisse, le remplacement des lampes et l'assurance-réparations, le droit d'achat sous déduction intégrale des mensualités d'abonnement payées.

- Période libre d'essai -

Abonnements mensuels à partir de 10 frs.

Demandez nos offres détaillées et notre catalogue des principales marques de radio.

Steiner Steiner S.A.
Spitalgasse 4, Berne

la maison de radio possédant l'organisation de service perfectionnée

Automobilistes - Attention!

Samedi 27 octobre, de 14 à 16 heures, au

GARAGE DU TEMPLE

M. Gremaud

Rue du Temple **Fribourg**

vous pourrez faire un essai sans engagement

de la

NOUVELLE VOITURE

Mercédès-Benz

Ne coûte que **Fr. 5.000.-**

7 CV 9 CV 10 CV

construite avec les derniers perfectionnements de la technique moderne.

Reprise de toutes marques de voiture.

On demande à louer
boulangerie-épicerie

à la campagne, de préférence dans le canton de Fribourg.
Faire offres sous chiffres P 41395 F, à Publicitas, Fribourg.

Mise publique

On vendra, à la rue des Maçons, 200, samedi 27 octobre, dès 14 heures, très beaux meubles, chambres à coucher, salons, piano, lits jumeaux et divers. 15320

On demande, pour Noël, un bon 15356

Domestique

sachant traire.
S'adresser à **Gustave Bise, Cheyres.**

ON DEMANDE

jeune garçon

pour aider à la maison et au jardin et dresser les quilles. Vie de famille. Occasion d'apprendre l'allemand.

S'adresser sous chiffres B 37621 Lz, à Publicitas, Lucerne.

A vendre

d'occasion un bon chauffage central pouvant servir 2 étages. 41392

S'adresser à **Auguste Grossrieder, à ROSSENS (Fribourg).**

Cuisinière

est demandée pour au-berge de campagne. Entrée au 1er novembre.

S'adr. sous P 15346 F, à Publicitas, Fribourg.

Garçon

de 14-16 ans, trouverait emploi chez **Fracheboud, relieur, Criblet, 11. 15358**



Chaussures d'intérieur

d'exécution des plus soignées, en demi-confortables, en étoffe et velours ou manchester

Nos 36-42 Fr **5.80 6.80 7.80**

Idem en cuir, noir, brun, bleu ou rouge, à Fr. **7.80**

Chaussures F. VONLANTHEN

Place du Tilléul, 152 **FRIBOURG** Avenue de la Gare, 10 (Maison Bâloise)

DISQUES

populaires suisses

2.50 Fr.

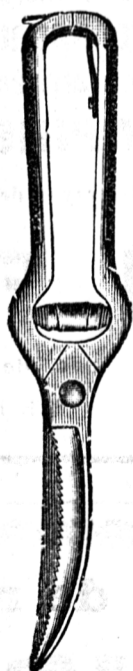
Accordéon - Bal Musette - Yodler - Comiques

Autres séries à Fr. 1.- 4.-

AU DISQUE D'OR

Ch. Rivier **R. de Lausanne, 58**

FRIBOURG
Vevey - Lausanne - Bienne



Sécatteurs p. volaille depuis Fr. 3.-
E. WASSMER, S. A. Fribourg

On demande à acheter à Fribourg

Maison

pour une famille, 5 à 6 chambres, avec jardin. Offres écrites et détaillées s. chiffres P 15360 F, à Publicitas, Fribourg.

Docteur RYNCKI

Nouveau domicile

Boulevard de Pérolles 18

Premier étage à 2 minutes de la gare

Entrées : Bd. de Pérolles et Route Neuve. (Ascenseur) 15268